



L'encan de Bond... James Bond!

Cahier Arts + Spectacles, page C1

L'amour-mystère selon Souchon

Cahier Arts + Spectacles, page C1



MONTRÉAL | JEUDI 15 FÉVRIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 115 > 80 PAGES > 6 CAHIERS

60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Huit Israéliens fauchés par un bus conduit par un Palestinien

d'après AFP

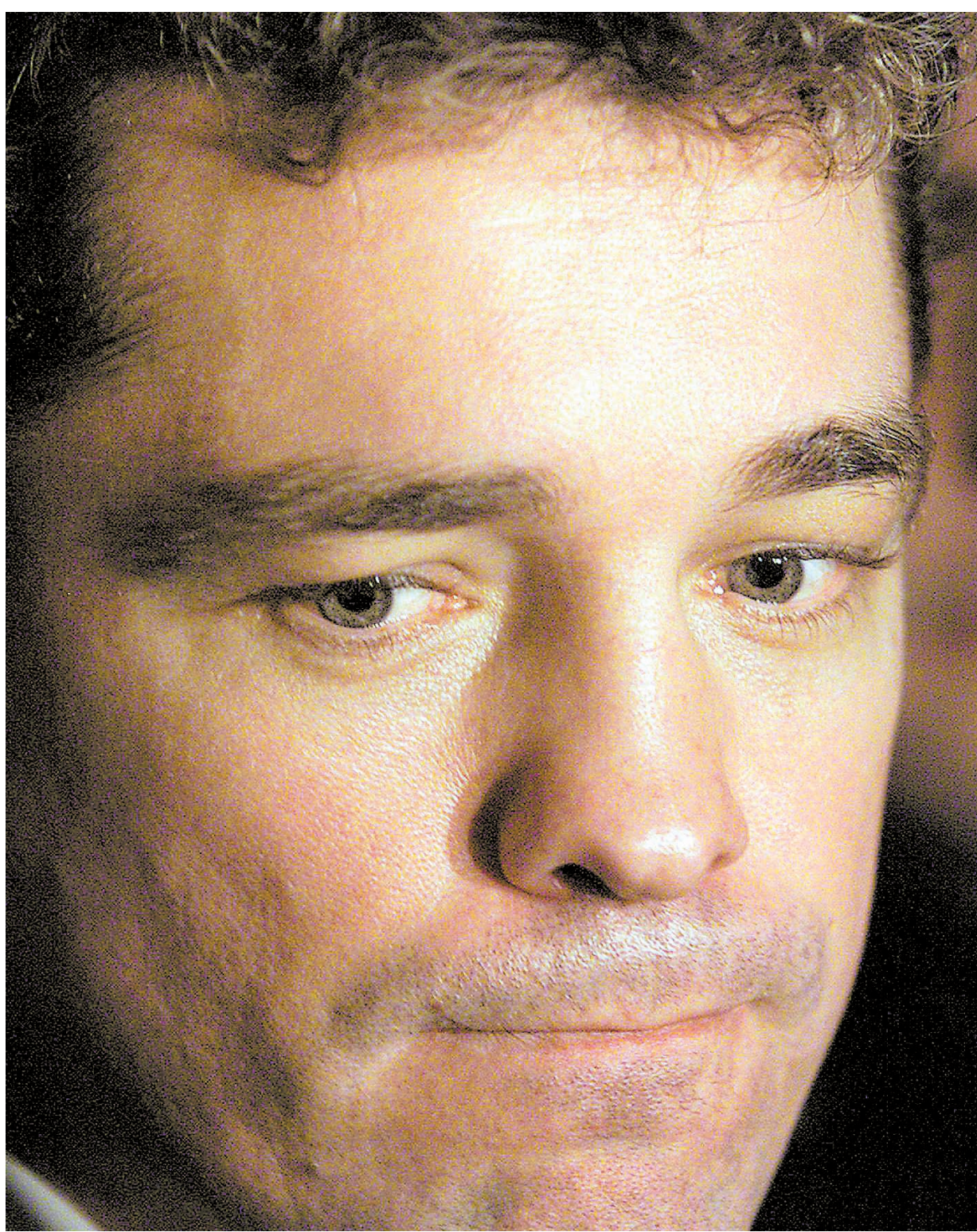
CARREFOUR AZUR, Israël – Un Palestinien a tué huit Israéliens et en a blessé 21 en lançant son autobus, appartenant à une compagnie israélienne, contre un groupe de civils et de soldats, confirmant l'aggravation dramatique de la situation depuis l'élection du chef de la droite, Ariel Sharon, au poste de premier ministre.

Sept soldats (quatre femmes et trois hommes) et une jeune civile ont été tués dans cet attentat, a indiqué un porte-parole de l'armée israélienne. Parmi les blessés, pour la plupart des soldats, deux soldates étaient dans un état grave et une troisième dans un état sérieux, selon des sources hospitalières.

Le chauffeur du bus, qui s'est enfui à bord du véhicule après avoir foncé dans un groupe d'une trentaine de personnes qui attendaient sur une aire d'auto-stop au carrefour Azur, à une vingtaine de kilomètres au sud de Tel-Aviv, a été blessé par balles et capturé après une course poursuite.

Alaa Khalil Abou Olba, 35 ans, un habitant de Gaza, a été opéré pendant plusieurs heures dans un hôpital israélien, où son état était qualifié de sérieux.

Voir ISRAÉLIENS en A2



Le visage fermé, le boxeur Dave Hilton quitte le palais de justice où il a commencé à témoigner hier.

PHOTO PC

Hilton se décrit comme un homme « strict »

CHRISTIANE DESJARDINS

« Il n'est jamais, jamais rien arrivé d'incorrect avec les filles », a répété à plusieurs reprises Dave Hilton, hier, quand son avocat l'a interrogé sur les différentes agressions sexuelles dont deux adolescentes disent avoir été victimes.

Fort attendu, le témoignage du boxeur de 37 ans a commencé en milieu d'après-midi, hier, après que son ex-gérant, Johnny Peluso, eut raconté les hauts et les bas de son expérience avec le clan Hilton. (Voir autre texte en page A3).

Le boxeur est le dernier témoin à son propre procès. Son avocat, Paul Skolnik, lui a d'abord fait raconter ses différents déplacements au cours des années ciblées par les agressions, soit de 1995 à décembre 1998. Durant toutes ces années, Hilton est demeuré tour à tour dans des logements, des terrains de camping en Ontario, différents motels à Montréal, en Ontario et en Floride, et ici et là, chez des amis. Les deux présumées victimes et leur mère se trouvaient souvent dans l'entourage du boxeur.

Hilton jure que jamais rien de sexuel ne s'est produit avec les jeunes filles. Il a nié tous les incidents décrits par les adolescentes que ce soit dans des lits, dans son camion, dans des roulottes, des chambres de motel...

Voir HILTON en A2

Le bookie s'en occupe

Une nouvelle loi interdit la vente de billets de loterie aux mineurs, mais le bookie du coin s'occupe de nos jeunes prêts à parier sur les résultats de rencontres sportives. Les preneurs aux livres ont même étendu leurs tentacules jusque dans les cours des écoles secondaires, constate Alexandre Pratt dans un dossier publié dans le cahier Sports. Environ 7 % des adolescents sont aux prises avec un problème de jeu pathologique.

Voir nos informations en S9 et S10

La thanatologie de Rosemont en Chine

VINCENT MARISSAL

SHANGHAI — Le collège de Rosemont n'aurait jamais imaginé exploiter de nouveaux marchés avec les Chinois. Encore moins avec des Chinois morts.

C'est bien le cas pourtant et l'avenir du collège de Rosemont en Chine prendra une tournure inattendue avec la signature aujourd'hui d'une entente liant le Funeral and Interment Service Center de Shanghai et le programme de thanatologie du collège.

« La thanatologie, c'est bien le programme que l'on croyait le plus improbable de nous permettre de signer des ententes comme celle-là, a expliqué hier à *La Presse* le directeur général du collège, Réginald Lavertu. On ne sait trop comment les Chinois sont arrivés à nous, mais on a trouvé là un excellent débouché pour notre programme. »

Après une première visite de deux semaines des professeurs de thanatologie du collège à Shanghai, en jan-

vier, il a été conclu qu'une dizaine d'employés de la société d'État Funeral and Interment Service Center viendront suivre une formation de deux mois à Montréal en septembre. Ensuite, le collège de Rosemont superviserait l'implantation d'un programme de formation de thanatologues à Shanghai.

L'intérêt du programme, croit Réginald Lavertu, c'est qu'il ne se limite pas à l'embaumement des morts, mais qu'il couvre aussi tous les aspects des services funéraires: relations avec les clients en deuil, méthode d'embaumement de classe mondiale et techniques de restauration sur les cadavres, un domaine apparemment peu développé en Chine.

Voir ROSEMONT en A2

Autres textes sur la mission commerciale d'Équipe-Canada en Chine en page A15



ALAIN DUBUC

LANGUE: POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Pour réussir ce que la loi 101 ne peut pas faire, pour aller plus loin dans la francisation des entreprises, dans l'intégration harmonieuse des immigrants ou dans l'adaptation aux pressions de la mondialisation, le Québec doit amorcer un changement de stratégie qui doit l'amener à abandonner le bâton pour privilégier la carotte. Le sixième de la série de huit éditoriaux d'Alain Dubuc. À lire en page A18.

L'amour, le sexe et le rock'n'roll



MARC CASSIVI
LA PRESSE
À BERLIN

instant au public américain », a répondu du tac au tac le réalisateur français.

« Pourquoi avoir fait un film à Londres, alors qu'il s'agit clairement d'un sujet pour le cinéma français? » a demandé à son tour une journaliste britannique.

« Je ne crois pas que faire l'amour est une spécialité française! » a ironisé le cinéaste de *La Reine Margot*.

Si Patrice Chéreau a réussi à esquiver la question qui était sur toutes les lèvres — « pourquoi tant de sexe? » —, on voit mal comment son film pourra franchir la frontière américaine dans sa forme actuelle. *Intimacy*, malgré la similitude de leurs scénarios, demeure loin des ébats suggérés d'*Une liaison pornographique*. Et beaucoup plus près du cinéma-vérité de Catherine Breillat. Du sexe fauve, dur, vrai (une scène de fellation a hérissé un confrère britannique). Le sexe comme instinct, comme drogue. Le sexe plus vivant aussi, plus senti, que les faux élan cliniques de *Romance*, le film de Catherine Breillat par qui le scandale est venu en 1999.

Voir AMOUR en A2

Autre texte en page C7



AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C7	Maisons de la culture	E4
- télévision	C4	Monde	A16, A17
Bandes dessinées	D16	Mots croisés	D16, S10
Bridge	D18	Mot mystère	D16
Décès	E6, E7	Petites annonces	D17
Économie	D1-D15	- immobilier	D17
Éditorial	A18	- marchandises	D18
Êtes-vous		- emplois	D18
observateur?	D17	- automobile	D18, D19
Feuilleton	D16	- affaires	D3
Forum	A19	Politique	A12-A15
Horoscope	D19	Quoi faire	E5
Loteries	A2, A6		



MÉTÉO

Voir S16

Ensoleillé
Maximum -5 > minimum -14



6 21924 98765 1

1
3
4
6

GREICHE



SCAFF

OPTOMÉTRISTES

100\$
de rabais

SUR TOUTES
NOS MONTURES
EN SUCCURSALES.

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE PAR UN OPTOMÉTRISTE
* Sur présentation de ce coupon, obtenez 100 \$ de rabais applicable à l'achat d'une paire de lunettes de prescription à prix courant. (verres et montures) Offre valide jusqu'au 28 février 2001 dans les succursales Greiche & Scaff • 1 coupon par client
• Cette offre ne peut être jumelée • Voir détails en magasin

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE

L'expérience chinoise

Le Québec est le grand champion canadien de l'adoption internationale. En 1974, seulement quatre enfants étrangers étaient adoptés par des couples d'ici. L'an dernier, ils étaient environ 1000 petits de toutes les couleurs, dont 500 petites Chinoises, à arriver d'une trentaine de pays. *La Presse* a voulu savoir comment grandissent et s'intègrent ces bouts de chou, qui ne ressemblent pas à leurs parents mais vivent à leur image. Dans quatre cas sur cinq, ça se passe très bien après une année d'adaptation. Mais tous les ans, une dizaine d'adoptions échouent. Des enfants vont jusqu'à se mutiler. D'autres sont référés à la DPJ ou renvoyés à jamais de leur famille.

À lire demain dans le cahier ACTUEL.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **6-5-2** À quatre chiffres : **8-1-6-4**

LOTO 6/49

12-13-14-32-41-43

Compl. : **6**

Extra : **5-6-8-6-3-3**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

ISRAÉLIENS

Suite de la page A1



PHOTO REUTERS

Un soldat israélien blessé lorsqu'un autobus palestinien a foncé dans la foule au carrefour d'Azur, reçoit les premiers soins sur place. Sept soldats et une jeune civile ont été tués sur le coup et 21 autres personnes ont été blessées dans cet attentat.

Il était connu comme un homme apparemment paisible et sans histoire, père de famille de cinq enfants, âgé de 35 ans et résidant à Sheikh Radwan, un quartier pauvre de Gaza, a indiqué un porte-parole de la compagnie de bus israélienne Egged. Il a précisé qu'il travaillait pour cette compagnie depuis janvier 1996, transportant des travailleurs palestiniens de la bande de Gaza vers Israël.

Après l'attentat, le chef d'état-major israélien, le général Shaul Mofaz, a annoncé un blocus terrestre, maritime et aérien de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

« À la suite de cet attentat, qui s'est produit en raison de l'escalade de la violence provoquée par l'Autorité palestinienne, nous avons décidé d'imposer un bouclage et d'encercler les villes de Judée-Samarie (Cisjordanie) et de la bande de Gaza », a déclaré le général au cours d'une conférence de presse à Tel-Aviv.

« Les points de passage au pont Allenby vers la Jordanie et au terminal routier de Rafah vers l'Égypte dans la bande de Gaza sont également fermés, sauf pour les pèlerins musulmans qui veulent se rendre à La Mecque », en Arabie Saoudite, a-t-il ajouté.

Il a également annoncé que les responsables de l'Autorité palestinienne « ne disposeront plus de la liberté de circulation », qui leur permettaient par exemple de se rendre librement en Israël. Le seul aéroport palestinien dans la bande de Gaza restera fermé, tandis que la marine israélienne va imposer un

blocus maritime sur les côtes de Gaza.

Les permis accordés récemment à quelque 16 000 Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza pour travailler en Israël ont été supprimés. Avant le déclenchement de l'Intifada (le soulèvement palestinien) en septembre dernier, quelque 125 000 Palestiniens travaillaient en Israël.

Sharon a promis immédiatement après l'attentat de déployer « tous les moyens nécessaires » pour rétablir la sécurité. « Ce sera l'objectif numéro un de mon gouvernement », a-t-il déclaré.

À Amman, où il effectuait une visite, Arafat a imputé ce drame à « l'escalade militaire israélienne », affirmant qu'elle avait « des répercussions directes sur les sentiments du peuple palestinien ». Il a ensuite affirmé lors d'une conférence de presse à Ankara que « d'après les premières informations, il s'agit d'un accident de la route ».

Pour sa part, le secrétaire du cabinet palestinien, Ahmed Abdel Rahmane, a décrit l'attentat comme un acte isolé, « une opération individuelle exprimant la colère du peuple palestinien ».

Dans la matinée, un policier palestinien avait été tué par balle au volant de son véhicule entre Tulkarem et Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie. Selon des témoins, Ayed Abou Harb, un sergent de 25 ans, a été tué par des soldats israéliens.

Le bilan de l'Intifada est maintenant de 411 morts, dont 336 Palestiniens et 61 juifs israéliens.

ROSEMONT

Suite de la page A1

Le Funeral and Interment « traite », dans la seule ville de Shanghai, autant de « sujets » par année que l'ensemble du Québec, soit entre 20 000 et 30 000.

Le contrat signé aujourd'hui est évalué à 150 000 \$, mais ce sont les retombées d'une telle collaboration qui intéressent d'abord M. Lavertu. D'abord les retombées dans le domaine de la thanatologie, le Funeral and Interment ayant mis au point des produits d'embaumement moins nocifs pour l'environnement.

Le directeur général du collège espère aussi raffermir les liens entre la Chine et son institution qui est la seule au Québec à offrir un programme en acupuncture.

À plus long terme, M. Lavertu croit que les échanges de services comme celui qu'il signe aujourd'hui pourraient représenter une nouvelle forme intéressante de revenus pour les cégeps. « Nous ne recevons pas beaucoup d'élèves étrangers dans les collèges parce que la structure de financement ne nous le permet pas, explique M. Lavertu. On ne fait pas nos frais en recevant des étrangers, pourtant ce serait intéressant parce qu'on a au Québec une surcapacité d'enseignement à cause de la baisse démographique. »

Le ministre de l'Éducation, François Legault, avait entrouvert la porte à une refonte des règles de financement, mais le projet est mort en cours de route. M. Lavertu a aussi de grands projets de développement de l'enseignement à distance, par Internet, un filon inexploité au Québec, dit-il.

Il aura l'occasion d'en discuter aujourd'hui avec le premier ministre Lucien Bouchard, qui l'a invité à sa table avec d'autres entrepreneurs québécois, lors d'un dîner d'Équipe Canada.



PHOTO AP

L'actrice et chanteuse Marianne Faithfull lors de la conférence de presse animée qui a suivi la projection du film *Intimacy* de Patrick Chéreau, hier à la Berlinale.

AMOUR

Suite de la page A1

Tous les mercredis, Claire (Kerry Fox) se rend chez Jay (Mark Rylance). Ils font l'amour, mais ne s'adressent pas la parole. Jay est hanté par son passé. Il a quitté subitement sa femme et ses enfants. Claire, elle, mène des vies parallèles. Elle est mariée, mère et maîtresse. Peu à peu, la relation strictement sexuelle entre ces deux être tourmentés évolue, progresse. « Les choses se compliquent. Ils sont piégés par l'amour », explique Patrice Chéreau.

Le scénario de Chéreau, cosigné avec Anne-Louise Trividic, s'inspire du roman *Intimacy*, du Britannique Hanif Kureishi, et d'une de ses nouvelles, *Nightlight*. « Hanif Kureishi est entré dans ma vie, comme plusieurs autres, par le merveilleux film de Stephen Frears, *My Beautiful Laundrette*. Je n'ai jamais raté un de ses livres depuis. »

Patrice Chéreau a beau s'en défendre, *Intimacy* est un film d'amour, de sexe et de rock'n'roll (excellente bande sonore techno, avec des éclats de Clash, David Bowie, etc.). Un cocktail controversé qui devrait jouer à la faveur de ce long métrage introspectif, d'une exigente, difficile et très belle réalité. « Ce n'est pas un film porno, dit le réalisateur. C'est un film qui veut montrer la beauté de la vie, la vraie vie qui n'est pas embellie par le cinéma. »

Avec des éléments pareils, on ne s'étonne pas que Marianne Faithfull fasse partie de la distribution. La

muse vaporeuse des Rolling Stones, qui ne tient qu'un tout petit rôle dans le film, a aussi retenu l'attention des médias, hier, avec ses déclarations ironiques.

« Il y a quatre choses qui valent la peine d'être faites dans la vie. L'une d'entre elles est de faire des films, une autre est de faire des disques. Je vous laisse deviner le reste », a entre autres lancé la dame Faithfull. C'est elle-même, dit-elle, qui a proposé ses services au réalisateur de *Ceux qui m'aiment prendront le train*. Il faut dire que la chanteuse est restée francophile depuis son apparition dans *Made in USA*, de Godard, en 1966. L'ex-star de série B (*The Girl on a Motorcycle*), qui prépare un nouvel album, a composé des chansons pour *La Fille sur le pont* de Patrice Leconte et *En avoir (ou pas)* de Laetitia Masson.

Malgré tout son charme, Marianne Faithfull n'a pu retenir bien longtemps l'attention des journalistes, qui ne semblaient avoir qu'une idée en tête.

« Est-ce que les acteurs font vraiment l'amour? » a demandé l'un d'entre eux, en se référant à l'incontournable scène de félation.

« Est-ce qu'il faut avoir tué son père pour jouer quelqu'un qui tue son père? » a répondu Patrice Chéreau.

Les artistes ont toujours le dernier mot.

HILTON

Suite de la page A1

Hilton s'est lui-même décrit comme un homme « strict » face à l'éducation des jeunes. Quand il se trouvait avec ses amis, il ne tolérerait pas que des enfants, filles ou garçons, traînent autour des « hommes », à cause du « langage employé », les gros mots et tout ça... Il ne voulait pas non plus que les deux filles fument. Mais ce qui le mettait en rogne par-dessus tout, c'était de les voir flâner avec ce qu'il appelle des « bums ».

Ainsi, il a engueulé et renvoyé des « bums », qu'il a décrit comme des « surfers de 25 ans », quand ceux-ci sont venus frapper à la chambre d'un motel de Miami, à 7 h le matin, pour venir chercher la plus jeune des adolescentes, en 1998. Il surveillait aussi la tenue vestimentaire des deux jeunes filles. Une fois, il en a envoyé une changer de maillot de bain, parce qu'il jugeait qu'il n'était pas assez couvrant. « À 25 ans, une fille peut porter ce qu'elle veut, mais à 14, ce n'est pas pareil », a-t-il dit.

Hilton a concédé qu'il avait souvent bu pendant cette période, et beaucoup. « Je ne suis pas du genre à entrer dans un bar pour prendre deux bières et m'en retourner. Quand je pars, je pars. Ça peut durer quatre, cinq jours, ou deux semaines. » Hilton affirme que lors des entraînements avant les combats, il a toutefois une bonne discipline. « Je culpabilise si je bois un Pepsi, à cause du sucre », a-t-il ajouté.

Son témoignage se poursuivra ce matin, et sera suivi du contre-interrogatoire menée par la procureure de la Couronne, Hélène Di Salvo.

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans

La Presse

MONTREAL PLUS

ACTUALITÉS

Sept cinémas Cineplex-Odeon ferment leurs portes

LUC PERREAULT

Mauvaise nouvelle pour les cinéphiles : sept cinémas du circuit Cineplex-Odeon, dont quelques joyaux du centre-ville, ferment leurs portes ce matin, entraînant la disparition d'une quarantaine d'écrans. Quant aux autres salles québécoises de ce circuit, elles passeront dès demain sous le contrôle de la firme Onex, l'entreprise de Toronto appartenant au financier Gerald Schwartz, le nouveau propriétaire des librairies Chapters.

La Presse a appris hier que deux des cinémas les plus prestigieux du centre-ville auront fermé leurs portes aujourd'hui : le Faubourg Sainte-Catherine et l'Égyptien. En

banlieue, quatre autres cinémas de la chaîne Cineplex-Odeon fermeront également : les cinémas Pointe-Claire, Place Longueuil, Galeries Laval et Carrefour Laval. Enfin, un septième cinéma, le Laurentien, dans la région de Québec cette fois, cessera son activité dès aujourd'hui ses opérations.

Ces fermetures s'inscrivent dans la foulée des tentatives d'Onex, spécialiste des acquisitions de compagnies fragilisées, pour acquérir le géant américain Loews Cineplex (dont relèvent les salles Cineplex au Québec), empêtré dans des difficultés financières notoires attribuables à une expansion trop ambitieuse.

Conséquence de ces fermetures : plusieurs films privés d'écran tentaient hier désespérément de trouver refuge dans d'autres salles. Le circuit Guzzo, notamment, a accepté d'en accueillir quelques-uns en catastrophe. Vincent Guzzo confirmait hier avoir repris dans son circuit les films suivants : *Vatel*, *Chocolat*, *Cast Away* et *The Wedding Planner*. Quant à

Blackwatch, une maison québécoise de distribution, elle a obtenu de transférer aujourd'hui au Colossus Laval (un multiplex appartenant à Famous Players) la copie française de *Tigre et Dragon* qui était à l'affiche au Carrefour Laval. Cette version française devrait remplacer une version du même film sous-titrée en anglais.

Aux bureaux de Cineplex-Odeon, à Montréal, la consigne était hier au mutisme total. « Nous n'avons reçu aucune nouvelle d'une fermeture de salles », confiait la directrice des communications Anna Leroux. Impossible également de joindre le directeur pour le Québec de Cineplex-Odeon, Claude Chabot.

La compagnie Loews Cineplex Entertainment annonçait le 22 janvier qu'elle allait se départir de près du quart de ses salles en Amérique du Nord, soit quelque 112 cinémas (environ 675 écrans). Loews possède 2965 écrans de cinéma dans le monde, dont 175 au Québec, via Cinéplex-Odeon, répartis dans 25 cinémas à travers la province.

Pour expliquer les problèmes actuels, Lawrence J. Ruisi, président de Loews, évoquait alors les défis financiers reliés à la construction excessive de complexes et le déclin du nombre d'entrées dans les plus vieilles salles. Les chiffres révélés en janvier étaient désastreux : une perte nette de 186 millions de dollars américains pour le dernier trimestre s'étant terminé le 30 novembre 2000. De plus, l'entreprise est en défaut de paiement sur une marge de crédit de un milliard US. Les banquiers de Loews Cineplex et ses principaux actionnaires, Sony et Vi-vendi Universal, veulent limiter leurs pertes.

Rappelons que lundi, les Bourses de New York et de Toronto ont interrompu la négociation des actions de Loews Cineplex afin de calmer la spéculation, alimentée par des médias spécialisés du show-business. Comme le soulignait *La Presse* hier, Loews Cineplex n'est plus que l'ombre d'elle-même en Bourse. Ses actions se négocient entre 35 et 40 cents US à New York, à moins d'un dixième de leur valeur d'il y a un an.

Reprise de la guerre des motards?

Le Bandidos Michel Gauthier assassiné

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

APRÈS UNE accalmie de quelques mois, deux nouveaux épisodes de la guerre des motards ont été joués en moins de 24 heures et ce sont des Bandidos, ex-Rock Machine, qui en ont été la cible.

Hier matin, chemin de la Minerve, à Labelle, le cadavre de Michel Gauthier, 40 ans, a été trouvé, assassiné de trois balles dans la tête. Gauthier habite chemin Lac-Labelle, et il avait quitté sa demeure vers 22 h, mardi, avec l'auto de son père, afin d'aller se chercher un lunch dans un restaurant des environs.

Il était 7 h hier quand le conducteur d'un autobus scolaire a aperçu une auto en bordure du chemin. La vitre du chauffeur était partiellement descendue et un homme ensanglanté était à l'intérieur. Il a alerté la Sûreté du Québec et presque au même moment, les policiers recevaient un appel de la conjointe de Gauthier qui s'inquiétait de son absence prolongée. À leur arrivée, les policiers ont rapidement constaté que le conducteur était mort depuis assez longtemps. Trois douilles ont été trouvées tout près du véhicule qui se trouvait dans la direction du domicile de la victime.

Gauthier devait subir son enquête préliminaire hier matin au palais de justice de Saint-Jérôme dans une histoire de possession de stupéfiants et d'une arme à feu. Des

policiers de Laval qui écoutaient la conversation d'un suspect dans le cadre de leur enquête sur le meurtre de Normand Hamel, survenu le 17 avril 2000, ont entendu prononcer le nom de Gauthier comme étant un individu mêlé au trafic de stupéfiants. La SQ en avait été avisée, et, le 6 mai suivant, une perquisition a été effectuée à son domicile de la région de Sainte-Agathe où de la drogue avait effectivement été trouvée. Sa conjointe, Manon Bertrand, a aussi été accusée dans cette affaire.

Selon diverses sources policières, les ennemis des Bandidos ont promis d'anéantir ce groupe très visible maintenant au Canada à la suite de l'intégration des Rock Machine. De son lit d'hôpital, Alain Brunette, chef des Bandidos de la région de Kingston, en Ontario, aurait dit à des policiers qu'il avait été informé que les adversaires de sa bande avaient l'intention de passer à l'action afin de la faire disparaître.

Brunette a échappé en début d'après-midi mardi à un attentat alors qu'il roulait en direction sud sur l'autoroute des Laurentides. Il venait de quitter la demeure de sa femme dans la région de Piedmont. Ses agresseurs seraient deux jeunes gens qu'il ne connaît pas. Il a été atteint d'une balle.

Selon des données policières, 70 % des membres des ex-Rock Machine sont derrière les barreaux.

«Hilton m'a mis dans le trou», dit son ex-gérant

CHRISTIANE DESJARDINS

HIER MATIN, c'est Johnny Peluso, l'ex-gérant et quasi-ange gardien de Dave Hilton entre 1996 et 1999, qui a longuement été contre-interrogé par la Couronne au procès du boxeur. Il a affirmé que jamais il n'avait vu Hilton agir de façon déplacée avec les deux adolescentes qui disent avoir été agressées sexuellement. M^{re} Di Salvo a alors tenté de lui faire dire qu'il avait avantage à témoigner en faveur de Hilton, car ce dernier lui devait de l'argent. Si le boxeur allait en prison, il ne pourrait pas se battre et Peluso ne serait jamais remboursé.

« On va mettre les choses au clair M^{re} Di Salvo. Je suis ici pour dire la vérité, c'est tout. Quand j'étais avec Hilton, j'avais 21 ans. Maintenant j'en ai 29, et j'ai ma propre vie. Je n'aime pas Dave Hilton, il m'a mis dans le trou. Il me devait 65 000 \$, on a réglé pour 15 000 \$. Mais ce n'est que de l'argent... Maintenant, j'en suis sorti et je ne veux plus rien savoir. La famille Hilton ne m'a apporté que des problèmes. »

Peluso, qui tient une boulangerie, a connu Dave Hilton en 1995, et ils sont tout de suite devenus amis. Il a raconté qu'entre 1996 et 1998, c'est lui qui mettait le pain et le beurre sur la table de Dave Hilton, tellement le boxeur et son proche entourage étaient dans la misère. Peluso en est venu à considérer les Hilton comme sa propre famille.

Il a aussi expliqué que Dave demandait beaucoup d'attention. « Je recevais plus d'appels de Hilton à la boulangerie que pour le business », a-t-il dit. Outre les factures qu'il payait, Peluso négociait des contrats pour le boxeur, voyait à ce que Dave s'entraîne correctement, qu'il soit dans un bon état d'esprit, le conduisait ici et là... Un travail pas facile, vu le caractère intempêtif du boxeur. Il arrivait souvent à Peluso, qui boit peu, d'accompagner son protégé dans ses virées, pour justement le protéger. « Je

sortais avec eux, mais pas longtemps. Moi, deux verres de vin, c'est assez, j'étais incapable de suivre. »

Peluso dit s'être fait congédier souvent par le boxeur. La dernière fois fut la bonne. C'était au restaurant Moise's, après une conférence de presse, le 25 février 1999. Le fameux soir où la mère des deux victimes avait appelé Hilton sur son portable, depuis la Floride, pour lui demander : « Toi mon bâtard, qu'est-ce que tu as fait à mes filles ? »

À la table chez Moise's, il y avait Peluso, Dave et son frère Jimmy. Six bouteilles de vin avaient été vidées, presque exclusivement par les deux frères Hilton. Peluso se rappelle bien de cette soirée. « Je venais de lui négocier un contrat de 200 ou 300 000 \$, et il m'a congédié », a dit Peluso hier, avec une pointe d'amertume.

Selon Peluso, quand Hilton a reçu l'appel de la mère sur son portable, il a vite raccroché, puis il s'est mis à pleurer.

Peluso affirme qu'en décembre dernier, il a appelé la mère des deux victimes en Floride pour lui souhaiter un joyeux Noël, et que celle-ci lui a dit qu'elle allait lui rembourser l'argent que Davey lui devait, car elle allait écrire un livre sur son histoire et faire beaucoup d'argent.

Le témoignage de Peluso paraissait absolument sincère. Il n'a pas cherché, comme les frères Hilton avant lui, à dire qu'il se trouvait avec le boxeur 24 heures sur 24, et que les deux jeunes filles ne voyaient jamais Hilton avant ses combats. Pour les spectateurs, il s'agissait là du témoin le plus solide de la défense. Néanmoins, son témoignage n'a guère apporté d'eau au moulin de la défense, qui compte plaider le coup monté par la mère et ses deux filles. La dernière carte de Dave Hilton se joue présentement, avec son propre témoignage.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Beaux, les papillons!

Séance d'approvisionnement hier entre le jeune Wolfgang D'Aoust et ce papillon qui fait partie des 150 espèces vivant en liberté à la serre tropicale du Jardin botanique de Montréal. L'exposition *Papillons en liberté*, présentée à compter de demain et ce, jusqu'au 25 mars, crée une ambiance d'exotisme où virevoltent et voltigent les monarques, qu'ils soient tigrés, tachetés ou bigarrés.

Les intoxications à l'E. coli ont presque doublé en cinq ans

Au Québec, le boeuf haché en est la plupart du temps responsable

ANDRÉ NOËL

LES SIGNALEMENTS d'intoxications alimentaires à l'E. coli augmentent au Québec — de 77 % depuis cinq ans. La bactérie a fait trois morts l'année dernière. Inquiet, le ministère de la Santé se penche sur le dossier et publiera bientôt un bilan.

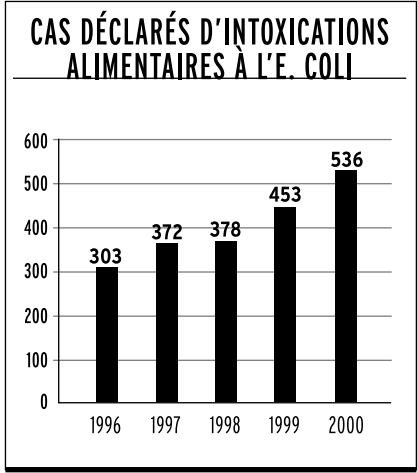
Le nombre d'empoisonnements à l'*Escherichia coli* O157:H7, associé à la maladie du hamburger, est passé de 303 à 536 entre 1996 et 2000. « Il est possible que seulement un dixième des cas soit signalé », affirme le Dr Monique Douville-Fradet, épidémiologiste à la direction générale de la santé.

La E.coli est cette bactérie qui a tué sept personnes et fait 700 malades à Walkerton, en mai, lorsque l'eau potable de cette ville ontarienne a été contaminée par du fumier de vache. Au Québec, l'eau potable est généralement de bonne qualité, mais des problèmes surviennent avec le boeuf haché.

Le Québec a procédé à 16 rappels de viande hachée l'été dernier, contre deux l'été précédent, a indiqué Danielle Ramsay, microbiologiste au ministère de l'Agriculture. La Montérégie, en particulier, a connu une augmentation notable des intoxications.

Près de la moitié des 75 supermarchés Maxi et Maxi&Cie ont rappelé tout le boeuf haché vendu entre le 20 mai et le 19 juin. Peu de temps après, l'Agence canadienne d'inspection des aliments tentait de déterminer la provenance de la bactérie qui avait pu contaminer 10 000 kilos de boeuf. Costco Wholesale, anciennement Club Price, a retiré volontairement cette viande de ses étagères pendant une courte période.

Pour l'instant, les spécialistes peuvent seulement émettre des hypothèses pour expliquer la hausse des intoxications. M^{mes} Ramsay et



Douville-Fradet croient que les consommateurs et les médecins sont mieux renseignés qu'avant et signalent plus facilement les cas.

Le Dr Pierre Gosselin, de l'Institut national de santé publique, croit aussi qu'il faut examiner les changements des habitudes alimentaires et des modes de production. Par exemple, les Québécois mangent plus souvent au restaurant : or, une mauvaise cuisson dans les cuisines d'un restaurant risque d'intoxiquer plus de personnes que dans une résidence.

Selon une étude ontarienne, la restauration rapide — surtout de type « délicatessen » — est un facteur de risque. En 1999, 53 % de toutes les intoxications alimentaires (pas seulement à l'E. coli) signalées au Québec avaient leur origine dans les restaurants, contre 36 % dans les domiciles.

La E. coli est l'agent pathogène le plus dangereux, mais d'autres agents font aussi des ravages, comme le campylobacter, le cyclospora et les salmonelles. De façon générale, le nombre de toxico-infections alimentaires déclarées au MAPAQ a doublé en cinq ans, passant

de 472 cas à 922 cas de 1995 à 1999. (M^{me} Ramsay souligne toutefois que les méthodes de déclarations ont changé en 1997.)

Les intoxications à l'E. coli ont non seulement tué trois personnes, l'année dernière, mais fait plusieurs malades, confie le Dr Douville-Fradet. « On a eu des complications, dit-elle. Beaucoup de gens ont consulté des médecins à l'hôpital ; certains ont dû être hospitalisés. Des complications rénales assez importantes sont survenues chez certains patients. »

En plus de donner la diarrhée, la bactérie s'attaque aux parois de l'intestin, provoquant d'éprouvantes hémorragies intestinales. Les enfants et les personnes âgées sont particulièrement sensibles. La maladie ne se traite pas facilement. Les enfants qui contractent l'infection risquent une dangereuse complication appelée syndrome de l'urémie hémolytique (HUS) qui provoque un arrêt de fonctionnement rénal.

Le médecin qui soupçonne la présence d'E. coli chez un patient prend un prélèvement de selle, explique le Dr Douville-Fradet. S'il détecte une intoxication chez plus d'une personne, il alerte les autorités de santé publique. Des inspecteurs du MAPAQ se mobilisent alors pour retrouver la source de l'intoxication. Ils font aussi des inspections générales.

Le nombre de visites d'inspections a cependant diminué au MAPAQ, passant de 104 044 en 1998-1999 à 91 334 en 1999-2000. Le ministère soutient que cette diminution s'explique par l'augmentation des temps moyen de chaque inspection et la priorité accordée à la formation du personnel. Mais il faut savoir que le nombre d'heures consacrées à l'inspection permanente a aussi baissé, de 22 678 à 21 262 heures.

Les millions de Québec n'ont pas augmenté le nombre des conseillers en orientation

PASCALE BRETON

LES QUELQUE 20 millions supplémentaires injectés dans le milieu de l'éducation au printemps dernier n'ont pas donné les résultats escomptés.

Le réinvestissement massif avait comme objectif d'offrir davantage de ressources en information et en orientation professionnelle aux élèves du secondaire. Près d'un an plus tard, peu de nouveaux postes ont été créés et le nombre de conseillers en orientation est sensiblement le même qu'avant.

Pourtant, une trentaine de nouveaux postes auraient dû être créés dans les seules commissions scolaires de Montréal (CSDM), d'English Montreal et de Pointe-de-l'Île, estime Jean Falardeau, le président du Syndicat des professionnels de l'éducation de Montréal (SPPEM). « Les trois commissions ont reçu un peu plus de deux millions, ce qui aurait dû donner de nouveaux postes, ce qui n'est pas le cas. Il n'y a pas eu de suivi pour vérifier où l'argent est allé. Le ministre a fait confiance aux commissions scolaires et il y a environ cinq millions, sur les 20 prévus, qui sont allés à l'orientation », affirme M. Falardeau.

Réunies en conférence de presse aujourd'hui à Montréal, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des professionnels de l'éducation (FPPE) doivent d'ailleurs dévoiler les résultats d'une enquête concernant ces montants supplémentaires qui avaient été alloués pendant le Sommet de la jeunesse, en février 2000.

Le ministre a procédé à la distribution des millions, sans contraindre les commissions scolaires à certaines obligations quant à leur utilisation. La plupart se sont servi de cet argent frais pour pallier les compressions des dernières années et ainsi répondre adéquatement aux lacunes les plus urgentes.

Robert Cadotte, le président de la commission pédagogique, explique que la CSDM a dû faire face à des compressions de l'ordre de 15 millions depuis quatre ans tandis qu'elle a reçu six millions supplémentaires du ministère au cours de la dernière année. « Il est vrai que nous n'avons pas créé de poste de conseiller en orientation, mais nous avons créé 40 nouveaux postes de professionnels au cours de la dernière année, entre autres pour le soutien des enfants en difficulté, pour le programme de prévention de la violence et pour aider les écoles à s'adapter à la réforme. Nous avons investi où les besoins se faisaient le plus sentir », explique-t-il.

Le bulletin syndical *Nouvelles CEQ* des mois de janvier-février 2001 fait état de ce réinvestissement massif qui n'a pas comblé les espoirs qu'il avait suscités, tout en mentionnant qu'au même moment, les jeunes qui arrivent au niveau collégial ou universitaire éprouvent des difficultés avec leur choix de carrière.

« Un élève passe en moyenne deux heures en tête-à-tête avec un conseiller d'orientation pendant ses cinq années au secondaire. S'il en passe six ou sept, il est choyé. L'orientation est trop souvent réduite à l'information », décrit M. Falardeau.

L'importance de l'orientation professionnelle au secondaire est un fait reconnu, pense tout de même Denis Pouliot, directeur des communications à la Fédération des commissions scolaires qui tient actuellement un colloque sur l'information et l'orientation scolaire et professionnelle. « Il y a une large mobilisation autour de la question, mais les écoles ont des choix à faire en fonction de leurs priorités et de leur milieu. Pour certains, c'est l'orientation, pour d'autres, l'aide aux élèves handicapés », mentionne M. Pouliot.

Un passe-droit pour la formation professionnelle?

Certains élèves pourront faire le saut au cégep sans avoir à compléter l'ensemble des cours de formation générale normalement exigés

MARC THIBODEAU

UNE FRACTION des élèves qui obtiennent un diplôme d'études professionnelles pourront désormais faire le saut au cégep sans avoir à compléter au préalable l'ensemble des cours de formation générale qui sont normalement exigés.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, souhaite modifier le règlement sur le régime des études collégiales pour permettre aux élèves inscrits dans une douzaine de programme de formation professionnelle de s'inscrire au niveau collégial dans des programmes de formation technique correspondants sans avoir complété les cours de mathématiques, de français et de langue seconde de cinquième secondaire.

Dans un mémoire présenté en décembre au Conseil des ministres, M. Legault fait valoir que le gouvernement s'est engagé, notamment à l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse, à faciliter le passage à la formation technique en aménageant des « passerelles » avec la formation professionnelle.

La Fédération autonome du collégial (FAC), qui se dit favorable à la création de telles passerelles, dénonce la volonté du ministre d'accorder un « passe-droit » aux élèves inscrits en formation professionnelle. « Il n'est pas question pour nous d'accepter de revoir

à la baisse les conditions d'accès au collégial », dit le vice-président aux communications du syndicat, Guy Desmarais.

Faute d'une formation adéquate au secondaire, les élèves issus de ce secteur éprouveront beaucoup de difficulté à compléter les cours de formation générale prévus au niveau collégial, ajoute le porte-parole.

La Fédération des commissions scolaires du Québec ne croit pas qu'il y ait lieu de parler de révision à la baisse des critères d'admission dans ce dossier.

Son conseiller en développement pédagogique, Berthier Dolbec, fait valoir que les élèves qui complètent un diplôme d'études professionnelles étudient pendant six ans au niveau secondaire. « Ils développent durant les deux dernières années leurs compétences en français, en mathématiques et en langue seconde. La nouvelle mesure vient reconnaître cette réalité », note-t-il.

M. Dolbec insiste sur le fait que le ministère prévoit l'introduction d'activités de « mises à niveau et de soutien » pour les élèves issus de la formation professionnelle. Selon lui, cette avenue doit être mieux arrimée avec le niveau collégial pour devenir plus alléchante pour les élèves.

Le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, qui est favorable à l'initiative ministérielle, croit aussi que la FAC fait « fausse

route » en appréhendant une révision à la baisse du niveau de formation. « Il n'a jamais été question de faire disparaître des exigences en matière de formation générale dans nos échanges avec le ministère », dit-il. Selon lui, le temps libéré par la reconnaissance des cours spécialisés déjà complétés au secondaire permettra aux élèves de suivre, une fois rendus au cégep, les cours de formation générale qui leur manquent avant d'entamer les cours de français et de philosophie normalement prévus à ce niveau.

Les documents d'information produits à l'attention du Conseil des ministres ne sont pas très explicites à ce sujet puisqu'on y mentionne simplement que des cours de soutien « pourraient » être nécessaires pour maintenir la qualité de la formation des élèves.

Le porte-parole du ministre de l'Éducation, Nicolas Girard, a indiqué hier, dans la même veine que la Fédération des cégeps, que le temps libéré par la reconnaissance des cours spécialisés permettrait de libérer le temps requis pour compléter au niveau collégial les cours de formation générale prévus au secondaire. « Il n'est pas question de revoir nos exigences à la baisse », dit-il.

Le Conseil supérieur de l'éducation doit produire d'ici quelques semaines un avis sur cette mesure, qui sera normalement mise en place à la rentrée 2001.

Legault dit avoir eu gain de cause sur toute la ligne

MARC THIBODEAU

LE MINISTRE de l'Éducation, François Legault, qui avait sommé la semaine dernière son propre gouvernement de respecter les engagements pris envers le milieu de l'éducation, aurait eu gain de cause sur toute la ligne à la suite de l'intervention en catastrophe du premier ministre, Lucien Bouchard.

C'est du moins ce qu'il a affirmé aux acteurs du réseau de l'éducation qui le pressaient cette semaine de préciser la nature des « aménagements budgétaires » annoncés la semaine dernière à l'issue de la crise qui a secoué le gouvernement.

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), André Caron, a indiqué hier que M. Legault lui avait personnellement donné l'assurance au cours des derniers jours que toutes les promesses passées seraient respectées, incluant celle de couvrir la croissance des coûts de système. « Il n'y avait aucune équivoque. Mes questions étaient claires », indique-t-il.

Le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, affirme avoir eu les mêmes assurances cette semaine du chef de cabinet de M. Legault, Daniel Zizian. « Il m'a dit que les coûts de système seraient couverts », note M. Boucher, qui entend néanmoins demeurer sur ses gardes jusqu'au dépôt des crédits, en mars.

Faut-il conclure, à la lumière des assurances données, que le ministre Legault a eu tout ce qu'il voulait face au Conseil des ministres et, plus particulièrement, face au vice-premier ministre, Bernard Landry, après l'avoir vu dénoncer la semaine dernière sa décision de suspendre les contrats de performance ?

« Il semble que oui », note M.



photo PC

Une cinquantaine d'étudiants ont brutalement mis au défi le vice-premier ministre Bernard Landry de réinvestir massivement en éducation au cours d'un rassemblement de militants péquistes à Sainte-Foy, hier soir. Les jeunes ont perturbé à maintes reprises le déroulement de la soirée. M. Landry a calmement répété que le gouvernement respecterait ses engagements.

Caron, qui refuse de parler d'une victoire de M. Legault face au successeur de M. Bouchard.

« Est-ce qu'il y en a un qui a gagné plutôt qu'un autre ? Je crois qu'ils se sont plutôt entendus pour travailler de façon différente. Certains élus se sont souvenus des engagements qui avaient été pris envers le milieu de l'éducation », note le président de la FCSQ.

Depuis vendredi, tant M. Legault que M. Landry refusent de dire explicitement si les crédits pour l'éducation couvriront la croissance des coûts de système. Hier encore, le porte-parole du ministre de

l'Éducation, Nicolas Girard, multipliait les propos sibyllins à ce sujet en dépit des assurances données aux commissions scolaires et aux cégeps.

« Les engagements pris lors du Sommet (du Québec et de la jeunesse) ainsi que ceux qui sont contenus dans la plate-forme électorale seront respectés. Pour les autres questions, vous verrez au dépôt des crédits », répète M. Girard, qui refuse d'aborder explicitement la question des coûts de système même si la plate-forme à laquelle il fait référence comporte un engagement précis sur cette question.

| UNIVERSITÉS |

Des statistiques préoccupantes... et critiquées

MARC THIBODEAU

SI L'ON SE FIE aux plus récentes statistiques dont dispose le ministère de l'Éducation, les taux d'obtention du baccalauréat des universités de la province semblent pour le moins préoccupants.

Selon ces statistiques, qui sont carrément erronées au dire des dirigeants des universités, seuls deux des 16 établissements offrant des programmes de baccalauréat peuvent prétendre qu'au moins 60 % de leurs étudiants auront obtenu leur diplôme cinq ans après leur inscription.

Dans certains établissements, le taux calculé par le ministère est aussi faible que 35 %.

Ces résultats sont d'emblée sujets à caution puisqu'ils reposent sur le cheminement des étudiants initialement inscrits dans les universités en 1989, qui ont été suivies sur cinq ans. La situation a pu évoluer considérablement avec les cohortes subséquentes.

Un agent de recherche au ministère, Jacques La Haye, a indiqué pour expliquer pourquoi aucune donnée plus récente n'était disponible, que le processus de production était « très lourd », notamment en raison des variations méthodologiques survenant d'une université à l'autre. Les statisticiens travaillent actuellement sur la cohorte de 1993, mais les résultats « préliminaires » obtenus contiennent des « anomalies », a indiqué M. La Haye.

La plupart des universités contactées par *La Presse* au cours des derniers jours disent disposer de systèmes de suivi de leurs étudiants qui sont « beaucoup plus perfectionnés » que celui du ministère. Les données provenant de Québec sont « désuètes » et ne reflètent pas du tout la situation actuelle, affirment-ils.

C'est le cas notamment de l'Université de Montréal, qui dispose de données émanant de son Bureau de recherche institutionnel. Le directeur de la planification, Roland Proulx, indique, à titre indicatif, que le taux d'obtention du baccalauréat six ans après l'année d'inscription pour la cohorte d'élèves de 1993 est de 73 % alors que le ministère le situe plutôt dans ses propres tableaux autour de 60 %.

Pour expliquer ces divergences, qui n'ont « aucun bon sens », M. Proulx évoque, en plus de « l'âge » des données du ministère, des différences méthodologiques importantes. Le ministère, note-t-il, ne tient pas compte des baccalauréats obtenus par un cumul de titres.

Même son de cloche à l'École de technologie supérieure (ETS), où la direction, en se basant sur ses propres données, fait état d'un taux d'obtention du baccalauréat de 65 % alors que le ministère parle plutôt de 44 % pour cet établissement en se basant sur la performance des élèves inscrits en 1989.

Le directeur général de l'ETS, Robert Papineau, note que le MEQ, en plus d'utiliser de « vieilles » données, a l'habitude de considérer à la fois les étudiants à temps partiel et les étudiants à temps plein, ce qui fausse les résultats.

Les divergences de vues entre le gouvernement et les universités relativement au calcul du taux d'obtention du baccalauréat sont importantes puisque l'amélioration de ce taux constitue l'un des principaux objectifs des contrats de performance chers au ministre de l'Éducation, François Legault. Comment procéder à une appréciation de la progression réelle des établissements si le portrait initial est erroné ?

Pour éviter cette difficulté, tant l'UdeM que l'ETS et l'Université de Sherbrooke ont convenu avec le ministère, avant de signer leurs contrats de performance respectifs, qu'ils utiliseraient leurs propres données pour évaluer leur performance actuelle et future.

Halifax ? Allez-y !

MONTRÉAL - HALIFAX

89 \$

aller simple

Voici tout simplement notre plus bas tarif aller simple qui vous permet de voyager en toute liberté à destination de Halifax : aucun achat à l'avance requis, aucun séjour minimal ou maximal, choisissez parmi nos 5 vols quotidiens sans escale et sentez-vous libre comme l'air.

Réservez par Internet en peu de temps : www.aircanada.ca

Faites votre réservation en communiquant avec votre agent de voyages ou Air Canada au : 1 888 247-2262 ATS : 1 800 361-8071

Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada Régional inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Nova). Les billets doivent être achetés au plus tard le 30 avril 2001. Tarif en vigueur au moment de la publication. Applicable aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité.

AIR CANADA  airNova

Policiers timides s'abstenir

Ils seront filmés lors du Sommet des Amériques

PAUL ROY

QUÉBEC – Les policiers timides risquent de trouver le temps long au Sommet des Amériques. Parce que leurs moindres gestes sur les lignes de sécurité seront filmés.

Voilà ce qu'a indiqué hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. Et c'est la police elle-même qui filmiera la police, a précisé l'attachée de presse du ministre.

La mesure vise à protéger les policiers contre d'éventuelles accusations de brutalité, mais aussi, a admis M. Ménard, à décourager les excès d'enthousiasme répressif. Avant le Sommet, d'ailleurs, les policiers auront été formés à « respecter les droits des manifestants pacifiques » et à « n'intervenir qu'à l'égard de ceux qui enfreindront le Code criminel ».

M. Ménard a d'ailleurs dit accueillir « très favorablement » l'initiative de la Ligue des droits et libertés d'inviter des observateurs internationaux à Québec, lors du Sommet, pour veiller à ce que les droits et libertés de chacun soient respectés. Le Sommet des Amériques, qui réunira 34 chefs d'État des Amériques et des Antilles, se déroulera du 20 au 22 avril. Il sera

précédé, à compter du 16 avril, d'un Sommet des peuples qui regroupera plusieurs milliers d'opposants à la mondialisation. Mondialisation sauvage pour certains, mondialisation tout court pour d'autres.

La semaine dernière, M. Ménard dit avoir convenu avec la Sûreté du Québec que des observateurs soient présents à la prison d'Orsainville, où les personnes arrêtées seront conduites, « pour voir comment elles sont traitées et dans quel état elles arrivent ». Les médias pourront également installer une caméra à la prison, dont les images seront accessibles à tous.

« Ma responsabilité consiste à la fois à assurer la sécurité des participants au Sommet et celle des manifestants, a dit hier M. Ménard. Quand on se prépare au pire, ce n'est pas parce qu'on le souhaite. Selon mon expérience, les bavures policières surviennent quand la police est mal préparée et improvisée. »

Il dit assurer les « observateurs » nommés par la Ligue des droits et libertés de sa « collaboration personnelle entière ». « Je suis prêt à les rencontrer et je leur assure qu'ils pourront entrer s'entendre avec les autorités policières pour faciliter les déplacements nécessaires pour l'observation. »

Le ministre dit déplorer que « des mesures prises pour des rai-

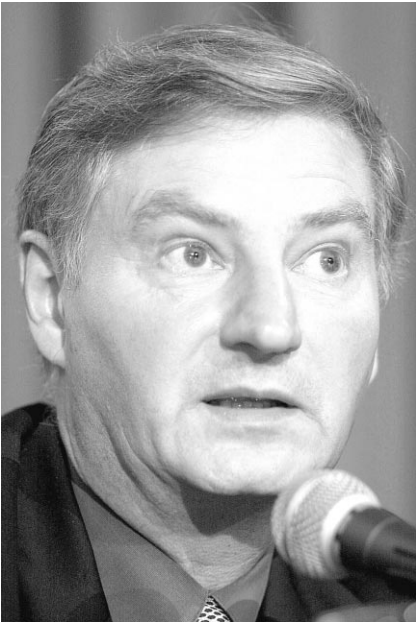


Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©
Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

sons humanitaires aient été interprétées par certains comme des mesures d'intimidation ». « Je vous rappelle que le gouvernement du Québec est conscient des dangers comme des avantages de la mondialisation, affirme-t-il. Et nous avons été les premiers à offrir une subvention de 200 000 \$ à l'organisation du Sommet des peuples, parce que nous croyons que la mondialisation doit se faire dans le respect des droits des travailleurs, de l'environnement, des enfants... »

Sommet des peuples: on attend 1500 visiteurs

MARTINE ROUX

MALGRÉ LES barricades qui entoureront le Sommet des Amériques en avril, les organisateurs du Sommet des peuples, un forum parallèle, attendent environ 1500 citoyens des 35 pays des Amériques à Québec. L'événement culminera par une grande marche qu'on espère aussi populaire que pacifique.

Sous un chapiteau dressé dans le Vieux-Port de Québec, les organisateurs du Sommet des peuples des Amériques accueilleront les citoyens préoccupés par les conséquences de la mondialisation, du 16 au 21 avril. Des représentants de quelque 200 organismes syndicaux, sociaux et d'ONG aux horizons divers (libertés individuelles, environnement), proposeront des alternatives à la mondialisation. On parlera aussi des obligations des États envers les citoyens.

Les discussions officielles sur le projet de zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) se dérouleront du 20 au 22 avril loin des oreilles indiscrettes. Un non-sens, dénoncent les organisateurs du sommet parallèle.

« Si c'était un projet aussi grandiose qu'on le dit, on pourrait le négocier à visage découvert, lance Dorval Brunelle, professeur de sociologie à l'UQAM et membre du Groupe de recherche sur l'intégration continentale. Le gouvernement et les gens d'affaires décident du bien collectif et on se demande

pourquoi les gens prennent la rue! » Même les parlementaires des 34 pays invités n'ont pas accès aux documents de négociations, déplore-t-il. Les organisateurs veulent s'assurer que mondialisation rime aussi avec justice sociale. « Les droits civils et politiques sont intimement liés aux droits sociaux, économiques et culturels, explique Diana Bronson, coordonnatrice du programme de mondialisation chez Droits et Démocratie. Les droits humains devraient être cohérents avec tout ce qui se négocie au Sommet des Amériques, mais aucun mécanisme ne s'assure que tel est le cas. » Au Canada comme ailleurs, « on voit une dégradation des droits civils et démocratiques », s'inquiète Mme Bronson. Vider la prison d'Orsainville pour faire place à d'éventuelles arrestations et placer la capitale québécoise sous haute surveillance policière n'améliorent pas les choses, ajoute-t-elle.

« Ça crée un climat qui finit par faire peur aux gens qui veulent manifester pacifiquement. » Afin d'éviter toute confrontation, les organisateurs du Sommet des peuples des Amériques ont limité le trajet de la manifestation du 21 avril à la basse ville de Québec.

Alors que des sommes colossales ont été consenties à l'organisation du sommet et aux effectifs de sécurité — estimées à quelque 70 millions —, le budget du Sommet des peuples est plus modeste : un demi-million, dont 200 000 \$ d'Ottawa et autant de Québec.

Petites culottes intelligentes

Agence France-Presse

PARIS — Des petites culottes dotées de protections féminines avertiront bientôt les femmes qui désirent un enfant qu'elles sont sur le point d'ovuler. Cette percée est rendue possible grâce à la révolution technologique des tissus interactifs, lit-on dans la revue de vulgarisation britannique *New Scientist*.

Les femmes pourraient également être averties quatre heures à l'avance de l'arrivée de leurs règles par des changements de couleurs, de la même manière que certains tests de grossesse indiquent à une femme qu'elle est enceinte.

Le groupe américain de produits d'hygiène et ménagers Procter et Gamble, qui fabrique des tampons et des serviettes hygiéniques (Tampax et Always), a pris des brevets mondiaux dans ce domaine, indique l'hebdomadaire dans sa livraison de samedi prochain.

Le procédé repose sur l'utilisation de deux marqueurs. Le premier, une résine, imprègne le sous-vêtement ou la protection féminine, et vire au bleu en présence d'infimes traces de sang. Le second, un produit nommé acide carminique, devient rouge en présence d'acidité (pH inférieur à 7). Ensemble les deux marqueurs passent au pourpre quatre heures avant les règles, une indication pouvant être bien utile pour la femme.

La résine, nommée « guaiac », est la même que celle utilisée dans les tests de dépistage (diffusés sous le nom d'Hémocult) du cancer du colon, qui permettent de déceler des traces de sang invisibles à l'oeil nu.

Pour détecter la période d'ovulation, la protection féminine comporte un film de plastique recouvrant une couche de silicone qui réagit aux changements des niveaux d'hormones marquant cette période du cycle, en s'épaississant légèrement. Ce léger épaissement modifie la réfraction de la lumière. Résultat : un point violet sur fond doré indique la période ovulatoire.

Selon la *New Scientist*, les brevets déposés par Procter et Gamble revendiquent d'autres applications potentielles : test de grossesse et détection de substances signalant des infections bactériennes (*Escherichia coli*, chlamydia...), virales (virus du sida) ou des mycoses (infections dues à des champignons) en cas de pertes.

La compagnie s'est en revanche refusé à dire quand ces produits arriveraient sur le marché.

Les recherches sur les nouveaux tissus sont nombreuses. Nylstar (filiale commune de l'italien SNIA et du groupe français Rhodia), vient par exemple de produire un « fil bactériostatique de polyamide » baptisé « Meryl Skinlif ».

Ce fil d'un nouveau genre, en contrôlant la prolifération des bactéries sur la peau, permettrait d'éviter les mauvaises odeurs. Numéro un européen du fil polyamide et deuxième au plan mondial, Nylstar investit 5 millions d'euros chaque année dans la recherche et le développement.

« OUI, C'EST LA PÉRIODE DES REER.



ET LES 10 AUTRES MOIS?»

► Chaque année, à ce temps-ci, les gens se précipitent pour faire une cotisation de dernière minute à leur REER. Pourtant, le résultat est bien meilleur quand on effectue sa cotisation tôt et que celle-ci s'inscrit dans le cadre d'un programme complet de planification financière.

Un avenir, ça se planifie

«Comme conseiller du Groupe Investors, j'aide les clients à planifier et à gérer leurs finances de façon à ce qu'ils puissent profiter pleinement de leur retraite. Avec l'appui de nos spécialistes en placements, en assurance, en planification successorale et en fiscalité, j'examine attentivement tous les éléments de votre programme pour que votre avenir prenne forme.»

«Pour ce faire, le Groupe Investors met à votre disposition une gamme complète de produits de placement administrés par une solide équipe de conseillers en placement spécialisés dans les marchés canadiens et

internationaux. Vous pouvez choisir parmi une dizaine de familles de fonds de placement, comme ceux de notre série Maître^{MC} Investors. De plus, avec Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., vous pouvez d'un simple coup de fil investir dans d'autres instruments de placement.»

Préparez-vous une retraite dorée

«Le lien étroit que j'entretiens avec les clients me permet de prévoir leurs besoins et de les aider à tirer le maximum de leur argent, aujourd'hui, au cours des 12 prochains mois, et pendant longtemps.»

Pour en savoir plus long ou pour obtenir des conseils au sujet de votre plan de retraite, composez le 1-888-293-5036 ou rendez vous au www.investorsgroup.com



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE^{MC}

Les Services Investors Limitée
Cabinet de services financiers

► PLANIFICATION ET GESTION DE PORTEFEUILLE ► ASSURANCES ► PLANIFICATION DE LA RETRAITE ► PLANIFICATION FISCALE
► SERVICES DE COURTAGE* ► PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ► GESTION DES LIQUIDITÉS ► PLANIFICATION SUCCESSORALE

Un investissement dans un fonds communs de placement peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un investissement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

^{MC}Marque de commerce propriété du Groupe Investors Inc. avec usage sous licence pour ses sociétés affiliées.
*Service de courtage offerts par l'entremise de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Au cœur du Vieux-Québec



Forfait ski

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à « La Table du Manoir »
- Accès à la piscine intérieure/sauna et club santé

À partir de **139\$*** par nuit minimum 2 nuits
À partir de **149\$*** pour 1 nuit

Pour 2 personnes

HÔTEL
Manoir Victoria

Mont-Sainte-Anne LE MASSIF Stoneham

www.manoir-victoria.com Renseignez-vous sur nos autres forfaits 1 800 463-6283

10 jours seulement

Super Liquidation

jusqu'à 50%

Durant cette vente, toute la marchandise dans notre vaste salle d'exposition sera liquidée encore plus bas que les prix courants déjà réduits. Pour vous assurer que c'est notre plus grosse vente jamais vue, nous vous offrons également des escomptes sur les commandes spéciales. Ne soyez pas déçus, venez tôt afin de profiter des meilleures aubaines!

Modèles de plancher, commandes spéciales
Marchandises avec légères imperfections

RIHO CONCEPT

191, boul. Sainte-Rose,
Laval QC H7L 1L5
Tél.: (450) 963-6789
Fax: (450) 963-6788
www.rihoconcept.com

Lun. au mer.: 9 h 30 à 18 h / Jeu. et ven.: 9 h 30 à 21 h / Sam.: 9 h 30 à 17 h / EXCEPTIONNELLEMENT Dim. 18 et 25 fév.: midi à 17 h

Deux hommes arrêtés à la suite d'une tentative de fraude de 25 milliards US

Presse Canadienne

TORONTO — Deux hommes, dont un Torontois, Michael Johnson, âgé de 37 ans, ont été arrêtés lundi par la Gendarmerie royale du Canada lors de la plus importante saisie de bons du Trésor américains contrefaits de l'histoire du pays.

L'affaire a commencé lorsque Johnson et un individu de 67 ans, du nom de Sung Taek Park, ont tenté, le 7 février, de déposer 250 bons du Trésor d'une valeur de 100 millions US chacun — pour un total de 25 milliards US — dans une succursale torontoise de la banque CIBC et tenté d'obtenir ensuite une lettre de crédit certifiée au montant de 25 milliards US.

Devant l'ampleur de la transaction, les dirigeants de la succursale ont alerté la GRC, personne n'ayant par ailleurs jamais vu de bons semblables par le passé. Les deux hommes ont donc été arrêtés, lundi, au moment où ils tentaient de retirer les documents du coffret de sûreté où ils avaient été placés.

Les services secrets américains ont ensuite confirmé que les États-Unis n'avaient jamais émis cette série de bons, des faux évidents dont les autorités financières américaines sont familières.

Selon l'agent spécial Tim Koerner, responsable des services secrets pour la région de Buffalo, dans l'État de New York, les documents se présentaient comme des bons au porteur supposément émis par le Trésor fédéral américain en 1934, aux heures noires de la Grande Dépression.

Or, cette arnaque — à ce point connue des autorités financières qu'on en relate les modalités sur le site Internet du Bureau de la dette des États-Unis — ne tient pas la route à plusieurs points de vue, a révélé l'agent Koerner.

Premièrement, les bons au porteur en question mentionnent l'adresse à Washington d'un bureau du Trésor fédéral, précisant même son code postal. Petit problème: le code postal est un indice qui n'a été mis en place, aux États-Unis, que quelque 30 ans après la prétendue date d'émission des documents.

Deuxièmement, certains des bons au porteur portent le paraphe de M. Donald Regan, un ancien secrétaire au Trésor des États-Unis... mais qui a rempli cette fonction au cours des années 1980, et non durant les années 1930.

Troisièmement, a révélé l'agent Koerner, le gouvernement américain n'a jamais émis de bons d'une valeur de 100 millions pièce.



PHOTO PC

Un exemplaire des faux bonds du Trésor américain saisis par la GRC.

Il a précisé que la dette publique totale des États-Unis, en 1934, atteignait tout juste 30 milliards. « Qu'une seule personne ait pu détenir 25 des 30 milliards de la dette des États-Unis à l'époque est douteux, est-il besoin de le dire », a déclaré le policier.

M. Koerner a indiqué que « comme on ne peut pas échanger ces bons au porteur n'importe où et n'importe comment, la possibilité que quelqu'un puisse s'enrichir aux dépens de la Réserve fédérale américaine par un tel stratagème est extrêmement réduite ». Le Trésor américain n'aurait donc jamais été menacé par la tentative de fraude.

Les bons au porteur sont appelés ainsi parce qu'ils ne sont pas libellés à l'attention de quiconque en particulier, ce qui fait qu'ils sont transférables et peuvent être échangés contre leur valeur nominale en argent comptant — après vérifications de sécurité — par la personne qui les détient. Selon M. Koerner, seule une infime fraction de la dette publique des États-Unis est financée par l'émission de titres au porteur.

Michael Johnson et Sung Taek Park ont comparu hier pour leur enquête en cautionnement. Park n'a pas été remis en liberté, tandis que Johnson a été libéré après dépôt d'une caution de 25 000 \$.



Inspection exceptionnelle en 33 points pour 33 \$

Un coup de maître à votre œuvre d'art

Votre BMW* est une pièce unique. Elle mérite un traitement particulier, œuvre de nos seuls experts.

Jusqu'au 2 mars, offrez à votre petit bijou une révision vraiment exceptionnelle à un prix exclusif. Profitez d'une inspection complète en 33 points pour seulement 33 \$ (valeur de 75 \$). Et en moins d'une heure!

Rendez-vous chez votre concessionnaire BMW, votre maître d'œuvre.

* Achetée entre 1988 et 1998.

Montréal
BMW Canbec
4050, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
Nouvelle adresse
2450, boul. Chénedey, Laval
(450) 682-1212/(514) 990-2269
www.bmwval.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662/(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.complexauto.com



Le plaisir de conduire.™

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans

La Presse

MONTRÉAL PLUS

loto-québec résultats

Tirage du 2001-02-14

1^{er} numéro 896412 25 000 \$ numéro décomposable	2^e numéro 701812 50 000 \$ numéro décomposable
3^e numéro 389326 100 000 \$ numéro décomposable	4^e numéro 972505 ALLEZ À LA TÉLÉ numéro non décomposable

Les 3 premiers numéros gagnants sont décomposables

10 croisières
(numéros non décomposables)

000575	264042	706341
028522	338998	717560
076010	459249	802647
167909		

649 Tirage du 2001-02-14

12 13 14 32 41 43
Numéro complémentaire: **06**

49 Tirage du 2001-02-14

20 25 32 38 46 49
Numéro complémentaire: **12**

Banco Tirage du 2001-02-14

09 16 25 27 29 30 35 36 45 46 49 51 52 53 55 56 59 62 63 68

EXtra Tirage du 2001-02-14

NUMÉRO 568633

Quintissime Tirage du 2001-02-14

3 4 652 8164

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Le bagage génétique des Saguenéens sous la loupe des chercheurs

ANDRÉ DUCHESNE

Le bel accent des habitants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean n’est pas la seule chose qu’ils ont en commun. Leur bagage génétique est aussi incroyablement similaire. C’est pourquoi le Centre de recherche du Centre hospitalier de l’Université de Montréal (CRCHUM) vient de recevoir une subvention de 3,2 millions des Instituts de recherche en santé du Canada afin de mener sur une période de cinq ans une vaste étude sur la génétique communautaire de la population de cette région.

Le but de ce projet appelé ECOGENE-21 est d’informer la population sur les maladies héréditaires et



Le Dr Pavel Hamet, directeur de la recherche au Centre hospitalier de l’Université de Montréal.

l’incidence de ces maladies sur la santé. « Essentiellement, il s’agit de transférer la connaissance génétique du milieu scientifique et médical vers la communauté. Cette fa-

çon de travailler avec les gens permettra d’améliorer la détection, le traitement et la prévention des maladies », résume le Dr Pavel Hamet, directeur du CRCHUM. Le fait de mieux connaître le bagage gé-

tique d’une population et des citoyens qui la composent permet d’individualiser la médecine et de mieux déterminer la médication à prescrire selon les gènes d’un malade, poursuit-il. Pourquoi le Saguenay–Lac-Saint-Jean ? Parce que, cela est connu, la quasi-totalité de la population d’environ 300 000 âmes provient d’une souche très petite, soit les quelque 300 colons partis de Charlevoix pour développer cette région il y a environ 150 ans. En entrevue à *La Presse*, le Dr Hamet explique que le fait de se retrouver avec une population aussi homogène permet plus facilement d’étudier les maladies géniques. Par exemple, on a déjà déterminé que certaines formes du gène appelé leptine ont un impact significatif sur la distribution de la graisse dans le haut du corps (le ventre) chez les personnes d’origine canadienne-française souffrant de troubles d’hypertension. Ce type d’obésité est un facteur important dans le développement de maladies cardiovasculaires.

« Nous savons quel gène fait quoi. Maintenant, il reste à savoir ce qu’on fait avec ces connaissances », dit le Dr Hamet. De là l’importance de transmettre l’ensemble des résultats vers la communauté et vice versa. Le CRCHUM n’est pas le seul acteur dans cette étude. Des chercheurs d’une vingtaine d’organismes, dont l’Université Laval de Québec, l’Université de Sherbrooke et même le prestigieux Massachusetts Institute of Technology y sont associés. Le complexe hospitalier de la Sagamie de Chicoutimi jouera le rôle de pivot dans le projet. Un de ses médecins, le Dr Daniel Gaudet, a été désigné chercheur principal du programme ECOGENE-21. Il est également titulaire de la chaire de recherche en génétique préventive et génomique communautaire de l’Université de Montréal.

Dimanche, dans son cahier Santé, La Presse publiera un dossier complet sur la génétique communautaire.

LE SCORE D’APGAR

Un excellent indice des chances de survie des nouveau-nés

ANDRÉ PRATTE

LE SCORE D’APGAR, utilisé en obstétrique depuis de nombreuses années, reste un excellent indice des chances de survie des nouveau-nés. C’est ce que démontre une imposante étude publiée ce matin par le *New England Journal of Medicine*. « Le score d’Apgar est tout aussi utile aujourd’hui qu’il l’était il y a 50 ans », concluent les auteurs de cette étude. Le score d’Apgar a été inventé en 1952 par une anesthésiste américaine, Virginia Apgar. Il est encore utilisé partout dans le monde, notamment au Québec, à chaque accouchement. La cote permet d’évaluer rapidement et simplement l’état de santé d’un bébé tout de suite après l’accouchement. Cinq critères sont no-

tés de 0 à 2 : le pouls, les mouvements respiratoires, le tonus musculaire, la réponse aux excitations et la coloration. Le score d’Apgar est mesuré une minute, et à nouveau cinq minutes après la naissance. Le nouveau-né qui a un score de 7 ou plus sur 10 à cinq minutes est considéré en bonne santé. Celui qui a un score de 3 ou moins risque fort de ne pas survivre. Depuis quelques années, l’utilisation du score d’Apgar a fait l’objet d’une controverse. Aux États-Unis comme au Canada, le score est l’une des armes préférées des avocats tentant de démontrer qu’un médecin a été négligent pendant un accouchement, une négligence qui serait à l’origine de dommages neurologiques subis par l’enfant. Il y a cinq ans, les pédiatres américains ont tenté de se protéger en

 **The New England Journal of Medicine** rappelant, dans un avis officiel, que le score d’Apgar n’avait pas été conçu pour évaluer les risques de dommages neurologiques. En fait, beaucoup d’enfants qui souffrent de maladies neurologiques avaient un bon score d’Apgar à la naissance. Dans ce débat, la crédibilité du score d’Apgar a été affectée. Compte tenu des progrès phénoménaux de la médecine néonatale, le petit système élaboré par Virginia Apgar il y a 50 ans avait-il encore une utilité ? C’est à cette question que répond l’étude pilotée par l’obstétricien Brian Casey, de l’hôpital Parkland, à Dallas, le plus important centre

obstétrique des États-Unis. Les chercheurs ont compilé des données sur plus de 150 000 enfants nés à Parkland entre 1988 et 1998. Ils ont constaté que parmi les bébés nés avant terme dont le score d’Apgar à cinq minutes était de 3 ou moins, 32 % sont morts dans le mois. Par contre, parmi les poupons nés avant terme dont le score était de 7 ou plus, seulement 0,5 % n’ont pas survécu à leur premier mois. Le score d’Apgar s’est aussi révélé un bon indice de survie pour les bébés nés à terme : 24 % de ceux qui avaient un score de 3 ou moins sont morts dans les 28 jours, contre seulement 0,02 % des bébés cotés à 7 ou plus. **C’est à 50 ans...** Enfin, le score d’Apgar s’est montré plus fiable que le test du

pH du sang ombilical, une méthode plus récente, mais qui ne fournit pas de résultats avant plusieurs minutes. « En médecine, quand une technique est vieille de 50 ans, on s’attend à toujours à ce qu’un instrument plus moderne donne de meilleurs résultats. Ce n’est pas le cas du score d’Apgar », a fait remarquer le docteur Casey au cours d’une entrevue accordée à *La Presse*. Avec tout l’appareillage électronique dont dispose le personnel médical de nos jours, le score d’Apgar est-il encore utile ? « Je pense qu’il est aussi utile qu’autrefois », répond Brian Casey. Il identifie avec précision les bébés qui ont besoin d’aide, et c’est pour cela qu’il a été conçu. C’est un système rapide, simple, qui ne nécessite pas de test sanguin et qui peut être utilisé par les infirmières dans la salle d’accouchement. »

« Nous formons nos diplômés pour le monde du travail. » *Le recteur, Frederick Lowy*

L’an dernier, 16 800 étudiants ont choisi Concordia
Choisir une université est une décision déterminante pour votre avenir. D’où l’importance d’être accepté à l’université de votre choix, l’université qui vous propose le programme le plus susceptible de vous mener à la réussite, quelle que soit votre définition du succès.

Des programmes de premier choix
Choisir Concordia pour la variété de ses programmes, cela va sans dire ! Avec des programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles ou de certificats dans des domaines aussi diversifiés que les arts et les sciences, le commerce, l’informatique, le génie et les beaux-arts, l’Université jouit d’une excellente réputation, au pays comme à l’étranger.

Concordia : le choix évident
Les étudiants choisissent Concordia pour l’excellence de ses programmes mais aussi pour son ambiance chaleureuse et la grande disponibilité de ses professeurs.

Avec des étudiants d’horizons multiples, Concordia est unique en son genre et vous promet une expérience inoubliable.

À vous de choisir
Ensemble, évaluons vos choix et préparons votre succès dès aujourd’hui.

Pour plus de renseignements, appelez le **(514) 848-2668** ou consultez notre site Internet : **www.concordia.ca**





UNIVERSITÉ
Concordia

1455, boul. de Maisonneuve O., Montréal (Québec) H3G 1M8 • Tél. : (514) 848-2668 • Téléc. : (514) 848-2621 • Site Internet : www.concordia.ca

Québec défendra les télévisions communautaires devant le CRTC

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Le ministère de la Culture du Québec présentera un mémoire, en mai prochain, devant le CRTC pour se porter à la défense des télévisions communautaires, qui sont, selon lui, négligées par Vidéotron. Mais pas question de se prononcer sur l'ensemble de la transaction Quebecor-Vidéotron, un sujet pour le moins délicat compte tenu de l'implication financière de la Caisse de dépôt.

La ministre de la Culture, Agnès Maltais, a en effet annoncé hier que son ministère présenterait, devant le CRTC, une défense des télévisions communautaires, dont une dizaine ont été évincées du portrait télévisuel depuis que Vidéotron n'est plus obligé de les subventionner en vertu d'une modification de sa réglementation par le CRTC.

Vidéotron a ainsi mis sur pied le Canal Vox, qui a remplacé plusieurs plages horaires autrefois occupées par les télévisions communautaires. Une situation qui préoccupe Québec. « On croit que la télévision communautaire doit être autonome. C'est-à-dire issue de la communauté. Alors que la tendance actuelle, c'est Vidéotron et son Canal Vox. Nous, on va aller demander qu'on conserve le principe d'une télévision vraiment communautaire », souligne M^{me} Maltais. « C'est exceptionnel, mais ça arrive que le gouvernement du Québec aille plaider devant un organisme fédéral. »

Mais pas question pour la ministre de se prononcer, devant l'organisme fédéral, sur la validité de l'ensemble de la transaction Quebecor-Vidéotron, dans laquelle la Caisse de dépôt — un organisme gouvernemental — est impliquée. « Jamais on ne l'a fait. Jamais on n'est allé pour un renouvellement de licence ou une transaction », dit-elle.

Faux, rétorque sa vis-à-vis libérale, Lyne Beauchamp, qui indique que la prédécesseure de Mme Maltais, Louise Beaudoin, avait fait valoir la position du gouvernement du Québec dans le cas d'une chaîne spécialisée française. « C'est aussi le rôle du gouvernement du Québec d'aller se faire entendre. C'est un bon forum où le gouvernement du Québec pourrait avoir influer », croit Mme Beauchamp. Les libéraux du Québec songent d'ailleurs à présenter leur propre mémoire sur la question, dit-elle.



CONCENTRATION DE LA PRESSE

Transcontinental: les groupes sont moins sensibles aux pressions locales

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Les grands groupes de presse, dont les directions sont centralisées, sont beaucoup plus « rassurants » pour le public que des petits médias, dont la possession est locale et qui sont donc davantage sensibles aux pressions des annonceurs.

C'est là l'opinion d'André Préfontaine, numéro deux du Groupe Transcontinental, qui publie 53 magazines et 68 journaux hebdomadaires au Québec, au Canada et aux États-Unis. Au Québec, le groupe est un géant de la presse hebdomadaire : il possède 45 % des hebdomas de la province.

« Il n'y a rien de plus inquiétant que le propriétaire d'un média local qui va jouer au golf et qui rencontre un annonceur qui lui dit : si tu publies ça, je retire ma publicité. Je retire cet argent de ton portefeuille », a déclaré M. Préfontaine, qui comparait hier devant la commission parlementaire chargée d'examiner les récents mouvements de propriété dans l'industrie des médias.

Le rassemblement de plusieurs journaux en grands groupes de presse est donc « rassurant » pour le grand public, estime-t-il. À preuve, les abus de la part des propriétaires sont rares, fait-il valoir. « Les exemples où il y a eu une utilisation abusive du droit de propriété, il va falloir chercher longtemps pour en trouver », dit M. Préfontaine. « Le jour où les

propriétaires vont tenter d'uniformiser leurs journaux, les gens vont voter avec leurs trente sous et ne vont plus acheter ce journal ».

La CSN réclame une loi

La commission parlementaire a également entendu hier le président de la CSN, Marc Laviolette, qui réclame avec force une intervention de l'État. « Le gouvernement, c'est le gardien suprême des droits dans la société. Nous, on n'a aucune confiance dans l'éthique capitaliste », a lancé M. Laviolette.

La CSN demande donc au gouvernement d'adopter une loi qui assurerait l'autonomie des salles de rédaction en matière de contenu, favoriserait l'accès aux médias « des idées progressistes » et qui ferait en sorte que le nombre actuel de quotidiens serait maintenu. La CSN ne réclame cependant pas l'annulation de l'achat d'UniMédia par Gesca ou de Vidéotron par Quebecor. « Il faut que les salles de presse puissent exercer leur pleine autonomie sans se faire dicter quoi que ce soit par les propriétaires », dit-il.

« On n'a pas beaucoup de mémoires qui viennent nous dire qu'on a un problème d'indépendance des salles de rédaction », a rétorqué la députée libérale de Sauvé, Lyne Beauchamp. « Jusqu'à quel point est-il nécessaire de légiférer alors que les gens sur le terrain confirment que ce n'est pas le propriétaire qui décide de leur affectation ? » s'est-elle demandé. Si les syndicats locaux des groupes de presse sont les meilleurs chiens de garde au quotidien du contenu des journaux, ils doivent être appuyés par une loi générale, a répliqué M. Laviolette. « Les lois sont d'ordre public, les conventions collectives peuvent varier selon la force des syndicats. »

Pour M. Laviolette, les gouvernements qui se sont succédé pendant des décennies au Québec ont manqué de courage politique. « Au Québec, on est encore dans la grande noirceur. Tout le monde parle du problème, mais personne n'ose légiférer. Je ne sais pas si c'est parce que les politiciens ont peur », tranche M. Laviolette.

cyberpresse.ca

Vous pouvez consulter les versions intégrales des mémoires soumis à la commission par-

lementaire, participer au groupe de discussion et trouver tous les hyperliens pertinents sur www.cyberpresse.ca/concentration



**AVEC DES REER – CPG À TAUX SUPÉRIEUR,
VOTRE ARGENT TRAVAILLE.**

- Offre d'une durée limitée, REER – CPG CIBC avec des durées à taux supérieur (non remboursable)

Durées de 2 ans et demi à 5,0 %*

Ce taux est valide pour toute la durée du CPG (pas seulement la dernière année)

- Cotisez en ligne grâce au service REEREXPRESS et obtenez un **bonus de 1 %** sur les durées de 3-5 ans des REER – CPG CIBC (non remboursable)**

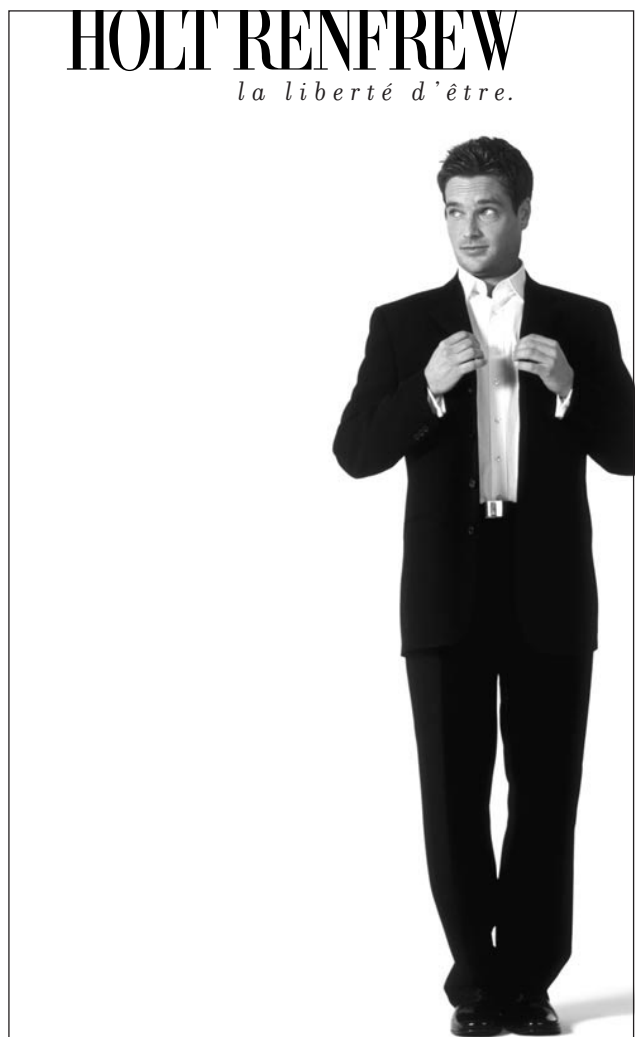
Visitez notre site Web www.cibc.com/reerexpress

U N E B A N Q U E O ù J E P E U X I N V E S T I R

PASSEZ NOUS VOIR À LA BANQUE CIBC OU COMPOSEZ LE 1 800 465-CIBC (2422).

**BANQUE
CIBC**

Les offres de taux spéciaux applicables peuvent être retirées n'importe quand avant la date limite de cotisation aux REER. *Taux courant en date du 15 février 2001 et pouvant changer à tout moment. CPG minimum de 500\$. Les taux mentionnés sont annuels. **Si vous n'avez pas de compte REER CIBC, vous devrez signer et nous envoyer par la poste ou par télécopieur le Formulaire de demande REER que nous vous enverrons.



LE COSTUME URBAIN.
IL ÉCLIPSE RA MÊME
VOS HABITS DU DIMANCHE.

Sous étiquette Holt Renfrew, le complet passe-partout en microfibre, 550 \$, et la chemise de ville à poignets mousquetaires, 89 \$.

QUÉBEC : PLACE SAINTE-FOY, [418] 656-6783 • MONTRÉAL :
RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, [514] 842-5111
CENTRE ROCKLAND, [514] 738-3500 • www.holtrenfrew.com



Du 10 au 24 février. Boutiques Jacob Lingerie : 1220 rue Ste-Catherine ouest, 4067 rue St-Denis, Promenades de la Cathédrale, Carrefour Laval, Centre Rockland, Centre Fairview Pointe-Claire, Galeries d'Anjou, Promenades St-Bruno, Mail Champlain.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

15 février 2001

Page A10 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

15 février 2001

Page A11 manquante

QUÉBEC

« Les pharmaciens me mettent le couteau sur la gorge »

Pauline Marois promet une loi d'exception la semaine prochaine si le conflit perdure

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Bouchard a officiellement brandi hier la menace d'une loi d'exception pour convaincre les pharmaciens propriétaires de rentrer dans le rang et d'abandonner leur projet de retrait massif du régime public d'assurance-médicaments.

« C'est un geste de dernier recours que je souhaite ne pas avoir à poser », a déclaré la ministre de la Santé, Pauline Marois à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, où elle avait obtenu un feu vert sur « le principe » d'une loi d'exception.

Théoriquement, si le blocage des négociations entre Québec et les pharmaciens perdure, M^{me} Marois pourrait faire accepter un texte de projet de loi au Conseil des ministres mercredi prochain et l'Assemblée nationale pourrait être convoquée dès le lendemain pour l'adopter en séance extraordinaire. Mais Québec espérait nettement hier ne pas avoir à mettre ses menaces à exécution.

Les pharmaciens propriétaires

menacent de se désengager du régime public d'assurance-médicaments le 23 février, ce qui forcerait les clients à payer la totalité du coût de leur ordonnance, quitte à se faire rembourser ensuite par la Régie d'assurance-maladie.

Le gouvernement pourrait renverser la vapeur par un décret huit jours plus tard, mais il devra amender la loi actuelle s'il veut mettre ce service à l'abri des moyens de pression des pharmaciens. Hier, M^{me} Marois a souligné qu'elle ne se contenterait pas de régler le problème du délai de huit jours, mais qu'elle s'assurerait dans la loi d'exception que les pharmaciens n'aient plus le pouvoir de refuser de participer au régime.

« Les pharmaciens me mettent le couteau sur la gorge ; se désengager du régime amène des bénéficiaires de la sécurité du revenu à se priver de médicaments qu'ils ne peuvent payer », a estimé M^{me} Marois.

Réagissant aux intentions « antidémocratiques » de M^{me} Marois, l'Association des 1500 pharmaciens propriétaires disait trouver « révol-



Photo : PC

Pauline Marois

tant » que la ministre accuse les pharmaciens de négliger les intérêts de la population, alors que « le problème véritable posé par la non-participation est l'incapacité administrative du gouvernement de transiger directement avec ses propres assurés ».

Pour l'association, les paramètres que veut imposer Québec à ses commerces « n'ont pas plus de rapport avec la pharmacie québécoise que le taux d'inflation en Chine ».

Les plans privés d'assurance prévoient que les clients sont rem-

boursés par leurs assureurs à la suite d'une réclamation directe ; dans le régime public, c'est le pharmacien qui doit se faire rembourser. Le litige avec Québec porte sur la croissance des honoraires réclamée par les pharmaciens pour la quatrième année de l'entente ; ces derniers réclament une hausse de 68 cents par ordonnance, ce qui porterait à plus de 8,15 \$ les honoraires qu'ils reçoivent du gouvernement pour chaque prescription remplie. Pour les pharmaciens, Québec a offert une augmentation de 9 % de la masse salariale aux omnipraticiens, les frais de main-d'oeuvre des pharmacies ont, pour leur part, augmenté de 25 % depuis trois ans.

Pour M^{me} Marois, ces calculs font peu de cas de la croissance importante du nombre des prescriptions venant du 1,2 million de « nouveaux assurés » intégrés par le système public. « Même si les pharmaciens ont agi de façon exemplaire pour implanter ce régime, on estime qu'il est raisonnable de leur offrir la même augmentation que celle consentie à notre

monde — les employés du secteur public », a estimé M^{me} Marois.

De son côté, après deux jours de discussion, les administrateurs de l'Ordre des pharmaciens ont décidé de renvoyer dos à dos les protagonistes. « Il n'est pas question d'intervenir dans le processus de négociation. Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence la gravité de la situation. Les pharmaciens ont des responsabilités, mais l'État aussi », affirme l'Ordre qui représente les 6000 pharmaciens du Québec. Les deux parties « doivent prendre conscience des enjeux supérieurs qui doivent présider à ces négociations. Il s'y trouve une réelle menace pour la santé de la population du Québec et ce sont les clientèles les plus vulnérables qui seront touchées », a déclaré le président de l'Ordre, Paul Fernet.

L'Ordre, responsable de la qualité des services à la clientèle, « espère que l'État comprendra que la qualité des services pharmaceutiques est en jeu. La protection du public suppose une reconnaissance claire et une juste rémunération du travail des pharmaciens », indique-t-on.

Yves Michaud cherche appui dans la Charte des droits de la personne

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Yves Michaud n'entend pas abandonner. Après s'être retrouvé au centre d'une controverse et blâmé par l'Assemblée nationale pour ses propos sur la communauté juive, il entend bien obtenir réparation de la part des députés.

Des poursuites judiciaires pourraient même être envisagées, a-t-il expliqué hier dans une entrevue à *La Presse*, mais il veut d'abord aller au bout de ses droits. Il fera étudier la portée de l'article 21 de la Charte québécoise des droits de la personne, qui prévoit que « toute personne a le droit d'adresser des pétitions à l'Assemblée nationale pour le redressement de griefs ».

Selon M. Michaud, cet article pourrait logiquement lui permettre de se faire entendre directement par l'Assemblée nationale, ou par son prolongement, une commission parlementaire.

Un groupe où l'on retrouve le cinéaste Pierre Falardeau et Solidarité Yves Michaud a fait appel aux contributions financières pour « défrayer les frais judiciaires de la défense d'Yves Michaud ». Mais le principal intéressé souligne qu'il n'a pas encore décidé d'emprunter la voie judiciaire pour que son honneur soit réhabilité. Il ne désespère pas de voir le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, lui accorder d'être entendu par les élus.

Hier, Yves Michaud jugeait sans ménagement la fin de non-recevoir à sa requête, signifiée par le futur premier ministre Bernard Landry, son ami depuis près de 40 ans. Sans détour, M. Landry a soutenu à Drummondville qu'il n'avait pas l'intention de rouvrir ce débat. « Cette décision (le vote à l'Assemblée nationale) fut pour moi difficile. J'ai appuyé la motion avec douleur, mais elle était conforme à mes valeurs et mes convictions profondes ; je n'ai pas changé d'idée », a dit M. Landry.

« Sa position est pour moi absolument incompréhensible », estime M. Michaud, rappelant que M. Landry était précisément celui envoyé par le caucus péquiste et le premier ministre Bouchard pour tenter de trouver un règlement dans ce contentieux. M. Landry, souligne-t-il, voyait même une « piste de solution » dans la lettre que ce dernier avait transmis le 31 décembre au premier ministre Bouchard. Or, cette lettre prévoyait que l'Assemblée nationale retire sa motion de blâme ; en retour M. Michaud priait ceux qui avaient été blessés de « l'excuser des malentendus que (ses) propos, par imprécision ou maladresse, ont provoqués ».

Pour M. Michaud, la fin de non-recevoir de M. Landry est difficilement conciliable avec les positions exprimées lors de ses nombreuses conversations avec M. Michaud pour tenter de dénouer le différend qui l'opposait à Lucien Bouchard.

Bernard Landry nomme son futur secrétaire général

Jean Saint-Gelais occupera ce poste clé

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Bernard Landry prépare son arrivée à la tête du gouvernement. Un de ses hommes de confiance, Jean Saint-Gelais, sera nommé secrétaire général du gouvernement. À 42 ans, il obtiendra le poste clé de premier fonctionnaire.

L'information, qui filtrait déjà à l'assemblée publique de M. Landry à Verchères lundi soir, a vite été confirmée hier. Désormais convaincu qu'il deviendra chef du PQ le 3 mars prochain, Bernard Landry commence à placer ses pions en prévision du prochain gouvernement.

M. Saint-Gelais, originaire de Jonquière, a rapidement gravi les échelons au ministère des Finances où il est arrivé en 1985. Depuis octobre 1996, il était devenu sous-ministre adjoint responsable des politiques fiscales. Au cours des dernières années, il a été le fonctionnaire de confiance de Bernard Landry dans des dossiers délicats : le contentieux sur la Bourse de Montréal, l'arrivée de Nasdaq, la mise en place de la Cité du multimédia et celle du commerce électronique.

Le poste de secrétaire général du gouvernement est un rôle stratégique dans l'appareil gouvernemental québécois. Le premier fonctionnaire coordonne les activités de l'ensemble de la machine administrative. La no-

mination d'un sous-ministre adjoint à ce poste fera grincer des dents chez les mandarins ; plusieurs sous-ministres de longue date attendaient une telle promotion.

Il est de tradition qu'avec l'arrivée d'un nouveau premier ministre, le secrétaire général en poste lui offre sa démission. Michel Noël de Tilly, qui occupe ces fonctions depuis 1998, quittera tout prochainement son poste, ce qui permet de croire que la nomination de M. Saint-Gelais pourrait être faite par le premier ministre Bouchard avant même l'arrivée de Bernard Landry dans la première semaine de mars. La préparation du prochain budget est passablement avancée, explique-t-on dans les coulisses. Dès le départ de Lucien Bouchard, Bernard Landry avait fait mettre les bouchées doubles pour être capable de déposer un budget populaire en pleine course au leadership du PQ — un poste qu'il obtiendra finalement sans opposition.

En avril 1996, M. de Tilly avait remplacé au pied levé Michel Carpentier, gravement blessé dans un accident d'auto. Sous-ministre à l'Emploi, responsable du rapatriement des programmes fédéraux en 1997, M. de Tilly avait très brièvement été président de la Régie d'assurance-maladie avant de reprendre du service au conseil exécutif.

BRAVOLVO!



VOLVO S40
Meilleure voiture à vocation familiale 2001*

Louer pour
399 \$
/mo. (48 mois)
avec acompte de 2 995 \$



VOLVO V40
Meilleure familiale 2001

Louer pour
419 \$
/mo. (48 mois)
avec acompte de 2 995 \$

VOLVO pour la vie

Un prix bien mérité.
Un prix bien pensé.

Les experts du journalisme automobile ont accordé des prix convoités aux Volvo S40 et V40. Les concessionnaires Volvo vous l'offrent à un prix des plus avantageux. Vous avez tout à gagner avec la S40 et la V40.

- MOTEUR TURBOCOMPRESSÉ à 160HP
- SACS GONFLABLES FRONTAUX À DÉPLOIEMENT ADAPTÉ
- SIÈGES À PROTECTION ANTICOTRECROU
- RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX
- SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS DE COLLISIONS LATÉRALES
- CAGE DE SÉCURITÉ EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE
- FREINS ABS RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
AUTOMOBILE JOURNALISTS ASSOCIATION OF CANADA

2931175A

le groupe
VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Fland
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
VOLVO DE LAVAL
div. de Boulevard St-Martin Auto
1430, boul. St-Martin Ouest
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

* PDSF pour un Volvo S40/V40 2001 : 31 400 \$/32 400 \$. Taux de bail de 6,25% offert sur les berlines S40 et V40 de modèles 2001. Cette offre temporaire est disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Exemple de location à long terme d'une Volvo S40/V40 2001 : avec acompte ou échange équivalent de 2 995 \$/2 995 \$: 399,48 \$/418,25 \$ par mois, basé sur 48 mensualités totalisant 19 175,04 \$/20 076,00 \$. Achat à la fin du bail pour 14 422,50 \$/14 872,50 \$. Fret et préparation de 1 050 \$. Taxes, immatriculation et assurances en plus. Première mensualité requise. Sécurité de 500 \$ non requis (disponible jusqu'au 28 Février, 2001). Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,08 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer ou vendre moins cher. Pour plus de détails ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. ©2001 Automobiles Volvo du Canada Ltée. «Volvo pour la vie» est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com. AJAC «Meilleure voiture à vocation familiale» 2001 (plus de 25 000 \$) — S40, et «Meilleure famille» 2001 — V40.

CANADA

Clark maintient ses accusations de népotisme



Jean Carle

Photothèque PC

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Joe Clark ne s'est pas fait le Cupidon des libéraux hier lorsqu'il a maintenu qu'il y avait collusion entre le cabinet du premier ministre et la Banque de développement du Canada (BDC), au sujet de la nomination à la vice-présidence de l'institution de l'ancien bras droit de Jean Chrétien, Jean Carle.

M. Clark avait affirmé la veille que lors d'une rencontre entre le chef de cabinet de M. Chrétien, Jean Pelletier, et le président de l'époque de la BDC, François Beaudoin, M. Pelletier avait suggéré à M. Beaudoin d'engager l'agence montréalaise de recrutement de cadres Spencer-Stuart. C'est cette même agence qui a, par la suite, suggéré à la BDC d'embaucher M. Carle. Pour le chef conservateur, il s'agit d'un cas flagrant de népotisme.

Jean Pelletier, présentement en Chine avec M. Chrétien, a aussitôt émis un communiqué de presse niant qu'il ait eu cette rencontre avec François Beaudoin.

« Je maintiens ma déclaration faite aux Communes », a répété Joe Clark hier. Il a cependant affirmé qu'il ne pouvait « pour le moment » révéler ses sources. « Je tiens des autorités les mieux placées, a-t-il dit, les informations sur la façon dont M. Carle est passé du cabinet du premier ministre à un poste majeur dans une société de la Couronne qui s'occupe d'opérations bancaires. »

« Il est intéressant de constater, a ajouté le chef du PC, que le chef de cabinet de M. Chrétien a publié pour la deuxième fois de son règne un communiqué de presse. Ça, c'est une autre indication de la grande nervosité du gouvernement libéral dans ce dossier. »

Le chef conservateur (qui vole littéralement la vedette ces jours-ci aux Communes au chef de l'Alliance canadienne Stockwell Day) a insisté hier auprès du gouvernement libéral pour qu'il rende public tous les documents qui pourraient clarifier le rôle joué par le premier ministre dans la nomination de Jean Carle. Il a demandé aussi que les documents susceptibles de faire la lumière sur les transactions entourant les parts détenues par le premier ministre dans le golf de Grand-Mère soient également révélés au grand jour.

Dans cette dernière affaire, l'opposition soupçonne M. Chrétien d'avoir été encore propriétaire de ses actions dans le golf lorsqu'il est intervenu auprès de la BDC pour un prêt de 615 000 \$ à l'auberge Grand-Mère, propriété de son ami Yvon Duhaime. Le prêt à l'auberge, estime l'opposition, aurait eu un effet bénéfique sur la valeur du terrain de golf voisin. M. Chrétien soutient qu'il ne détenait plus de parts dans le golf depuis 1993. L'opposition rappelle que la vente de ces parts à la société Akimbo n'a tout simplement pas abouti et que ce n'est qu'en 1999 que le premier ministre a pu vé-

ritablement se défaire de sa participation dans le golf. M. Clark demande que le gouvernement fasse pression auprès de la société Akimbo afin qu'elle rende publics les détails de la transaction.

« Le premier ministre, a ajouté M. Clark, qui avait perdu son sang-froid, m'a dit catégoriquement sur le plancher des Communes que M. Carle n'a été impliqué d'aucune façon dans le dossier de l'auberge lorsqu'il travaillait au cabinet du premier ministre ou à la BDC. Ayant affirmé cela, le premier ministre a l'obligation maintenant de nous livrer les faits qui appuient ses dires. Parce que, franchement, je doute que M. Carle, qui a passé tout ce temps dans le bureau de M. Chrétien et tout ce temps à la BDC, n'ait pas été impliqué d'une façon ou d'une autre dans ce dossier. »

Le vice-premier ministre, Herb Gray, et le ministre de l'Industrie, Brian Tobin, ont qualifié de « non fondées » toutes les allégations de Joe Clark. M. Tobin a notamment refusé de déposer les documents demandés par le chef conservateur, affirmant que cela violerait la loi sur les renseignements personnels et l'obligerait à démissionner.

« Les réponses données aujourd'hui par Herb Gray, a rajouté Joe Clark, équivalent à ériger un mur devant nous. C'est ce que fait habituellement ce gouvernement dans ce Parlement lorsqu'il a des faits à cacher. »

SEARS

ACHAT SPÉCIAL
VÊTEMENTS D'AUTOMNE À PRIX INCROYABLES!
Profitez-en avant que les stocks soient épuisés!

rien que 39⁹⁹
Paire

BOTTES POUR HOMMES

Modèles *Martino*, *Grenico^{MD}* et *Bastien*

CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR HOMMES

Modèles *Eagle Scout* et *Sketchers*

BOTTES POUR FEMMES

Modèles *Tender Tootsies^{MD}*, *Santana*,
Collage^{MD}, *Elle* et *La Vallée*

**CERTAINES CHAUSSURES EN CUIR
POUR FEMMES**

Modèles *Naturalizer^{MD}*

rien que 19⁹⁹
Ch.

PULLS ET BLOUSES POUR FEMMES

Modèles *Vanity Fair^{MC}*

PULLS POUR FEMMES

Modèles *Casual Connection^{MC}*

BLOUSES POUR FEMMES

Modèles *The Work Connection^{MD}*

PULLS POUR FEMMES

Modèles *Attitude^{MC}*

**MAILLOTS,
PULLS ET HAUTS MOLLETONNÉS
POUR HOMMES**

Modèles *North Country^{MD}*

rien que 14⁹⁹
Ch.

**GILETS,
CHEMISES SPORT, PULLS ET MAILLOTS
POUR HOMMES**

Modèles *Attitude*

rien que 14⁹⁹
Ch.

Offerte seulement dans
les magasins suivants:
Brossard, Anjou,
Laval, Pointe-Claire

UNE
affaire

SEARS

© 2001. Sears Canada Inc.

NP0221401

Encore 9 millions de subventions à Claude Gauthier

L'homme d'affaires ami de Chrétien se retrouve de nouveau dans la tourmente, aux Communes

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'homme d'affaires de Grand-Mère propriétaire de Placetco et ami de Jean Chrétien, Claude Gauthier, s'est encore retrouvé au milieu de la tourmente hier aux Communes. Stockwell Day, le chef de l'Alliance canadienne, révélait en effet que M. Gauthier avait bénéficié de quelque neuf millions de dollars de subventions du Fonds des immigrants.

« Les Canadiens se rappelleront de M. Claude Gauthier, a lancé M. Day en Chambre, l'homme qui a acheté du premier ministre en 1996 un terrain et qui a donné 10 000 \$ en 1997 à sa campagne électorale.

C'est aussi l'homme qui a reçu quelque six millions en contrats gouvernementaux, même s'il ne répondait pas aux critères de sélection, sans oublier un autre million du Fonds transitoire de création d'emplois. Maintenant on apprend que M. Gauthier a reçu neuf millions du Fonds des immigrants après que le premier ministre eut rencontré ces investisseurs. Pourquoi le premier ministre n'est-il pas préoccupé par ce conflit d'intérêts ? »

Le Fonds d'investissement des immigrants permet aux riches investisseurs étrangers qui y contribuent d'obtenir plus facilement la citoyenneté canadienne.

Le vice-premier ministre, Herb Gray, en

l'absence de M. Chrétien, a rejeté hier tout lien entre les subventions versées à M. Gauthier et une rencontre du premier ministre avec des investisseurs du fonds. Il a rappelé que le Fonds d'investissement des immigrants était administré par le Québec et que le premier ministre n'avait rien à voir dans cette affaire.

« Herb Gray et le premier ministre continuent d'essayer de faire croire aux Canadiens que cela n'a rien à voir avec le premier ministre, que c'est complètement administré par le gouvernement du Québec, a commenté Deborah Grey, la leader en Chambre de l'Alliance canadienne. En fait, ce sont les investisseurs eux-mêmes qui déterminent où iront

ces fonds. Alors, si vous investissez dans le Fonds des immigrants et que le premier ministre vous invite au 24, Sussex, et vous suggère où investir cet argent, je crois que vous allez lui prêter attention.

« Claude Gauthier reçoit ainsi neuf millions de dollars du fonds, ajoutés aux sept millions reçus du gouvernement. Cela fait 16 millions. Je crois qu'il y a de sérieuses questions à poser. »

M^{me} Grey soutient que si M. Chrétien est innocent dans cette affaire, « la meilleure chose à faire c'est d'ordonner une enquête indépendante ». L'Alliance canadienne promet d'autres révélations sur ce dossier. « Nous allons continuer à creuser », a dit M^{me} Grey.

Dion s'attaque au «chantage à la séparation»

Presse Canadienne

TORONTO — Les Canadiens qui brandissent la menace de la sécession dans le but d'obtenir des concessions de la part d'Ottawa pratiquent le « chantage à la séparation », soutient le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Poursuivant la guerre fédérale contre la sécession, M. Dion, qui prononçait hier un discours à l'Université de Toronto, a demandé à l'Alliance canadienne d'étouffer dans l'oeuf un mouvement séparatiste en Alberta.

« Il doit dire autre chose aux partisans de ce minuscule nouveau mouvement séparatiste en Alberta que seulement « Soyez patients », a dit M. Dion, en parlant du leader

allianciste, Stockwell Day.

« Les Canadiens sont en droit d'entendre M. Day prononcer cette simple phrase : « Rien dans le Canada d'aujourd'hui ne justifie la sécession, rien au Québec, rien dans l'Ouest, rien ailleurs au pays ». »

Les séparatistes albertains ne représentent pas une menace réelle pour le Canada, a soutenu M. Dion. Mais les leaders politiques qui laissent ces arguments circuler font du tort et doivent « cesser de flirter avec cette stratégie », ajoutait-il.

Deux membres du caucus de M. Day ont assisté au congrès de fondation du Parti de l'indépendance de l'Alberta le mois dernier. Et M. Day a reconnu avoir rencontré des membres du nouveau parti — composé principalement d'ex-réformistes qui s'opposaient à la formation

de l'Alliance.

Évoquant le mouvement indépendantiste québécois, M. Dion a soutenu que le Québec n'était pas l'enfant gâté de la fédération. « Parce que le séparatisme du Québec a attiré plus d'attention que tout autre phénomène politique au Canada (...) on a cru, dans d'autres provinces, que la première préoccupation, sinon la seule, du gouvernement fédéral (était) le Québec. »

Les menaces de séparation présentent une « perte totale » pour le Québec et pour l'ensemble du Canada, a-t-il poursuivi, ajoutant que l'accession à l'indépendance diviserait probablement les Québécois encore davantage que le « chantage séparatiste » ne l'a fait.

Rage aérienne : «Verrouillez les portes!» ordonne Colletette

OTTAWA — Le ministre des Transports, David Colletette, ordonne aux transporteurs aériens du Canada de verrouiller les portes des postes de pilotage dans les avions lors d'épisodes de « rage aérienne ».

« Ce dont je parle aujourd'hui constitue une mesure précise (...) pour que lorsqu'un passager indisCIPLINÉ semble devenir incontrôlable, immédiatement les pilotes soient avisés de la chose et soient tenus, en vertu du règlement, de verrouiller la porte de la cabine », a déclaré M. Colletette, hier.

Les compagnies aériennes ont 30 jours pour se conformer à cette ordonnance.

Plusieurs incidents impliquant des individus en proie à des crises de rage se sont produits récemment, dont un à bord d'un vol de British Airways au-dessus de l'Afrique. Un passager mentalement dérangé s'est introduit de force dans la cabine de pilotage et a presque entraîné l'écrasement de l'avion.

M. Colletette s'est dit particulièrement préoccupé par cet incident.

La mesure annoncée par le ministre coïncide avec la tenue d'une conférence de représentants de l'industrie du transport aérien, qui a réclamé une loi contre la « rage aérienne ».

Selon M. Cliff MacKay, de l'Association du transport aérien du Canada, l'absence de telles lois rend plus difficile de poursuivre les gens qui perturbent les vols. Les États-Unis et certains pays européens disposent de telles lois, a-t-il souligné.

Des changements au Code criminel devraient d'abord être adoptés par le Parlement, tandis que l'ordonnance du ministre constitue un règlement en vertu de la Loi sur l'aéronautique.

La plupart des appareils gros-porteurs disposent déjà de serrures sur leurs portes, mais il faudra en installer sur certains appareils plus petits.

Svend Robinson dépose un projet de loi sur le mariage de couples de même sexe

Presse Canadienne

OTTAWA — Le député néo-démocrate Svend Robinson a profité de la Saint-Valentin pour déposer un projet de loi qui autoriserait explicitement les mariages de conjoints de même sexe.

M. Robinson, l'un des deux seuls députés homosexuels déclarés des Communes, a affirmé hier lors d'une conférence de presse que le 14 février, « un jour où nous célébrons l'amour », était idéal pour lancer une autre campagne visant à obtenir une législation fédérale autorisant le mariage civil d'homosexuels et de lesbiennes.

En vertu d'une loi fédérale adoptée l'an dernier, les couples de même sexe bénéficient des mêmes droits, et ont les mêmes obligations que les couples hétérosexuels pour les questions d'impôt, de régimes de pension et autres. Mais cette loi incluait une définition du mariage comme étant « l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union » — concession aux éléments conservateurs de la Chambre des communes.

Les provinces, qui enregistrent les mariages, ont refusé de délivrer des certificats de mariage en se fondant sur cette définition, ce qui a incité plusieurs couples de même sexe à tenter des poursuites judiciaires.

Le projet de loi émanant de M. Robinson, ou projet de loi d'initiative parlementaire, stipule simplement qu'« un mariage entre deux personnes n'est pas rendu invalide du seul fait qu'elles sont de même sexe ».

Le dépôt du projet de loi de M. Robinson aux Communes étant secondé par le député conservateur Scott Brison, tous les partis, sauf l'Alliance canadienne, comptent donc au moins un député qui appuie le projet de loi.

Notre négociation, ça regarde tout le monde

À Gaspé comme à Montréal...

... Pas de rendez-vous;

... Pas de file d'attente;

... Professionnels de la santé toujours disponibles;

... Services courants et spécialisés offerts sur-le-champ ou même à domicile.

Ce n'est pas l'hôpital de rêve...

...c'est votre pharmacie.

Est-ce que ça vous gêne,

Mme Marois,

un réseau qui marche bien?

Alors pourquoi le compromettre?

Depuis 2 ans, les pharmaciens propriétaires tentent de négocier avec le gouvernement. Contrairement à ce que la ministre Marois a soutenu, l'offre gouvernementale est inférieure à ce que tous les autres groupes du réseau de la santé ou du secteur public ont reçu.



Association québécoise
des pharmaciens propriétaires

Un voyage de rêve pour les premières dames



LA PRESSE
EN CHINE

VINCENT MARISSAL

SHANGHAI — Pendant que leurs maris signent des contrats, rencontrent les autorités chinoises ou affrontent les journalistes, les femmes des premiers ministres du Canada et des provinces mènent en parallèle un voyage grand luxe aux

frais de leurs concitoyens.

Samedi après-midi à Hong Kong, Aline Chrétien et les conjointes des premiers ministres provinciaux assisteront à un récital privé de la célèbre violoniste Angèle Dubeau, invitée spéciale d'Équipe Canada et qui s'est également produite hier soir à Shanghai. Après le concert, la douzaine de dames prendront le thé à l'hôtel Repulse Bay à l'invitation de M^{me} Chrétien. La veille, elles déjeuneront au restaurant Oi Suen du select Jockey Club de Hong Kong.

Aujourd'hui, à Shanghai, les épouses des premiers ministres déjeuneront au restaurant Ashanti, l'une des tables les plus chères de la ville (autour de 40 \$ le plat), avant d'aller visiter le musée de Shanghai et le jardin de jade.

Il ne s'agit là que d'un bref aperçu de l'horaire de visite grande classe offert aux premières dames pendant que leurs maris continuent de brasser des affaires avec Équipe Canada. Toutes les dépenses des premières dames, précisent les responsables d'Équipe Canada, sont

payées par les contribuables. On estime qu'il en coûte en moyenne 15 000 \$ par personne en frais d'avion, d'hôtel et de restaurants pour suivre toute la tournée à Pékin, Shanghai et Hong Kong.

Outre les cérémonies officielles et les dîners protocolaires, les épouses occupent leurs journées au magasinage et aux visites, toujours accompagnées de gardes du corps et de guides. En plus du marché de la soie, à Pékin, elles ont vu ces derniers jours la Grande Muraille, la place Tien'anmen et la Cité inter-

dite. À Pékin, elles ont aussi eu droit à une démonstration de cuisine chinoise par deux chefs occidentaux, Barry Rosen et Paul Wood, à l'hôtel China World de Pékin. Elles ont en plus reçu des petits cadeaux utiles pour la maison, comme des tabliers et des livres de cuisine.

Hier à Shanghai, elles ont visité l'hôpital de la paix internationale, de la maternité et des enfants à Shanghai. Demain, elles feront un détour du côté de l'entrepôt d'antiquités L & E à Hong Kong.

« On ne peut pas ne pas s'intéresser à la Chine »

Parlant sans complaisance des problèmes qui y perdurent, Bourque vante néanmoins les mérites et le potentiel du pays de Mao

VINCENT MARISSAL

SHANGHAI — La corruption rampante et le manque de démocratie continuent de sévir en Chine, mais le Québec ne peut boudier le pays le plus peuplé de la planète, plaide le maire Pierre Bourque.

Passionné et intarissable à propos de la Chine, M. Bourque a vanté hier, devant un petit groupe de journalistes, les mérites et le potentiel de la Chine, parlant aussi sans complaisance des problèmes qui y perdurent.

« Le Québec doit s'intéresser à la

Chine, on ne peut pas ne pas s'intéresser à la Chine, a-t-il martelé hier en marge de la mission d'Équipe Canada arrivée à Shanghai hier. Oui, la corruption est partout, il y a encore des problèmes ici, Zhu Rongji (le premier ministre) fait ce qu'il veut, mais ça, ce n'est pas mon problème. »

Le maire caresse beaucoup d'autres projets en Chine, dans la province de Yunnan, dans l'ouest du pays, où Montréal est déjà en train de préparer le terrain.

Le maire Bourque, qui en était hier à sa 23^e visite à Shanghai, s'est retrouvé au cœur d'une nouvelle

controverse touchant les droits de la personne en Chine, un sujet qui suit Équipe Canada pas à pas.

Venu à Shanghai pour inaugurer les Jardins de Montréal, un immense parc aménagé dans la ville jumelée à Montréal, M. Bourque a dû répondre à certaines questions concernant le traitement des ouvriers qui ont travaillé à l'aménagement de l'endroit, l'été dernier. Le groupe Droits et démocratie de Montréal avait accusé alors la Ville de Montréal d'être complice du mauvais traitement des ouvriers, qui devaient travailler sept jours sur sept, 13 heures par jour pour environ 300 \$ par mois. De plus,

les ouvriers dormaient dans des tentes le long du chantier, sans équipement sanitaire ni eau courante.

Il n'y a pas eu d'abus, s'est défendu le maire hier, ajoutant que la situation sur le chantier des jardins de Montréal était parfaitement normale pour les Chinois. « Ils travaillent plus fort que nous, c'est vrai, ils travaillaient plus fort que nous il y a 10 ans et ils travaillent encore plus fort que nous, a-t-il expliqué. Ils étaient une centaine à Montréal (en 1992 pour bâtir le jardin chinois de Montréal), ils travaillaient aussi sept jours par semaine, comme ici. »



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Audrey Best

Audrey Best se dispute avec un commerçant chinois

Presse Canadienne

PÉKIN — Madame Audrey Best, l'épouse du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, aurait été impliquée dans une dispute avec un commerçant chinois, hier, lors du séjour de Mission Canada en Chine.

Selon le *Toronto Sun*, M^{me} Best est devenue furieuse lorsque le commerçant a refusé de reprendre une robe qu'elle avait achetée à cet endroit, la veille. La scène s'est déroulée dans un marché en plein air.

On ignore si au terme de la dispute, le commerçant a finalement accepté de reprendre le vêtement et de rembourser la première dame du Québec.

Chrétien plaide encore pour les droits humains devant des étudiants chinois

VINCENT MARISSAL

SHANGHAI — Jean Chrétien a choisi la ville ultramoderne de Shanghai pour suggérer aux jeunes Chinois d'ouvrir leur pays aux idéaux de démocratie, dans un vigoureux plaidoyer en faveur des droits de la personne.

« Le Canada croit que de franches discussions entre les pays au sujet des droits humains peuvent favoriser un plus grand respect et une plus grande reconnaissance de ces droits, dit aujourd'hui Jean Chrétien aux étudiants de la faculté de droit et de sciences politiques de la East China University.

« Nous croyons que même si les circonstances et les expériences peuvent varier d'un pays à l'autre, nous partageons tous le même sens de ce qui est juste et équitable. »

Il s'agit du deuxième discours du premier ministre en faveur de changements démocratiques au cours de sa tournée commerciale d'Équipe Canada. M. Chrétien a aussi abordé la question des droits de la personne lors de ses rencontres avec le président chinois Jiang Zemin et le premier ministre Zhu Rongji.

Les résultats, pour le moment, ont toutefois été plutôt mitigés. Le lendemain de la rencontre entre M. Chrétien et son homologue, le régime chinois a réaffirmé, par un journal du Parti communiste, sa volonté de finir la « guerre contre Falun Gong », ce mouvement spirituel interdit en Chine.

Le même jour, mardi, Amnistie internationale rendait public un nouveau rapport accablant au sujet de la torture en Chine. Les dirigeants chi-

nois écoutent, mais ils ne manquent jamais une occasion de rappeler que la Chine évoluera à son rythme vers la démocratie et que toute comparaison entre l'Occident et la Chine est futile et ne tiendrait pas compte de la culture chinoise.

Le premier ministre Chrétien a par ailleurs affirmé hier que le Canada ne pouvait pas, à son avis, jouer un rôle de médiateur entre les États-Unis et les autres puissances au sujet du projet de bouclier antimissile.

Les dirigeants chinois, comme les Russes, s'inquiètent de la détermination du président George W. Bush d'aller de l'avant avec le mégaprojet. Or, Jean Chrétien a rencontré et Vladimir Poutine, et Jiang Zemin et George Bush dans les derniers mois. Il a toutefois déjà rejeté une suggestion de M. Poutine de jouer les médiateurs.

« Le meilleur utilitaire sport que nous ayons mis à l'épreuve. »

- Brian O'Neill, président, Insurance Institute for Highway Safety



Le X5 est non seulement le meilleur utilitaire sport mais aussi le meilleur véhicule jamais testé.

À la suite des résultats stupéfiants obtenus lors d'essais de chocs décalés à 64 km/h menés par l'IIHS, le X5 s'est vu décerner le titre de « meilleur choix » - une distinction que convoient tous les fabricants automobiles. Notre engagement en matière de sécurité se manifeste dans tous les véhicules que nous fabriquons. Il ne faut donc pas s'étonner que chacun des modèles de la gamme BMW soit reconnu à travers le monde pour ses caractéristiques de sécurité. En plus de louer le X5 en 2000, l'IIHS a également désigné la Série 3 « meilleur choix » dans sa catégorie, tandis que la marque BMW raflait le titre de « voiture sécuritaire du millénaire » de la part de l'International Brain Injury Association. Déjà, BMW arrive incontestablement bonne première au chapitre de la performance, à l'échelle mondiale. Comme le démontrent ces derniers essais, nous pouvons en dire autant en ce qui concerne la sécurité.

BMW X5
4.4i
3.0i
Renseignez-vous
sur la Formation
de conduite BMW
www.bmw.ca
1 800 667-6679



Le plaisir
de conduire.™

Congo: plusieurs absences au sommet de Lusaka

d'après AFP

KINSHASA – Les belligérants du conflit en République démocratique du Congo (RDC) pourraient se retrouver en rangs clairsemés aujourd'hui à Lusaka pour le premier sommet consacré à la relance du processus de paix dans ce pays depuis la mort de Laurent-Désiré Kabila.

Toutefois, les absents risquent de peser autant que les présents sur les débats et les résultats de cette rencontre.

Puissance invitante de ce nouveau sommet, le président zambien, Frederick Chiluba, a affirmé hier à la mi-journée que le président du Rwanda, Paul Kagame, « trouverait le temps (de venir à Lusaka) parce qu'il s'est engagé à venir afin que nous puissions résoudre cette question ».

Néanmoins en fin d'après-midi hier, quelques heures avant le début de la réunion, aucune confirmation officielle n'était venue de Kigali et des incertitudes pesaient également sur la participation de plusieurs autres acteurs du conflit. De son côté, le président zimbabwéen, Robert Mugabe, était déjà arrivé à Lusaka.

Même en l'absence du Rwanda, acteur clé du conflit, la RDC entend « prendre date » à Lusaka avant le prochain rendez-vous consacré à la crise, les 21 et 22 février devant le Conseil de sécurité de l'ONU, a expliqué un porte-parole.

Le sommet fait suite à d'intenses tractations diplomatiques menées depuis l'attentat dont a été victime le défunt président Laurent-Désiré Kabila le 16 janvier. Ces tractations, oeuvres tant de l'Afrique du Sud que de l'Union européenne, de l'ONU ou de la Belgique, ancienne puissance coloniale, visent à débloquer l'application de l'accord de



Le président de la Zambie, Frederick Chiluba (à droite) a accueilli le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, hier à l'aéroport de Lusaka.

cessez-le-feu signé en juillet-août 1999 à Lusaka par les belligérants du conflit qui déchire l'ex-Zaïre depuis deux ans et demi.

Le nouveau président de la RDC, Joseph Kabila, qui a succédé à son père, va faire à cette occasion ses débuts sur la scène régio-

nale après une tournée en Europe, aux États-Unis et devant le Conseil de sécurité de l'ONU, où il avait répété son intention de « relancer » le processus de Lusaka.

Le général-major Kabila qui est, à 29 ans, le plus jeune président en exercice sur la scène internationale, se rend à Lusaka fort d'un nouveau soutien de poids, accordé par le « sage » du continent. L'ancien président sud-africain Nelson Mandela a estimé mardi à Kinshasa que Kabila pouvait être un « acteur majeur » du retour à la paix dans la région des Grands lacs.

Le régime de Kinshasa est soutenu militairement par l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie. On ignorait hier si les trois alliés, qui se consultent régulièrement au plus haut niveau sur la crise congolaise, feraient tous le déplacement de Lusaka.

La coalition loyaliste fait face sur le champ de bataille à trois factions rebelles rivales soutenues par le Rwanda et l'Ouganda. Or le président ougandais, Yoweri Museveni, en campagne électorale, se fera représenter, tandis que la présence du rwandais Kagame est loin d'être assurée. Lors d'une conférence de presse le 11 février, le président rwandais a annoncé son refus de se rendre à Lusaka en invoquant des « incidents » récents entre le Rwanda et la Zambie à propos de la RDC.

Kigali a reproché à la Zambie, neutre dans le conflit mais qui voit désormais les combats se dérouler à sa frontière avec l'ex-Zaïre, d'avoir laissé transiter des bateaux armés loyalistes dans ses eaux territoriales du lac Tanganyika. Le Rwanda accuse également Lusaka ne pas avoir arrêté des miliciens hutus rwandais qui avaient cherché refuge en Zambie.

Le principal mouvement rebelle soutenu par le Rwanda, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), s'est lui démarqué de la position de Kigali en annonçant sa participation au sommet. « Les Rwandais ont le droit de ne pas participer à ce sommet, mais nous avons nos propres intérêts », a déclaré le président du RCD, Adolphe Onusumba.

BUSH AU MEXIQUE

Commerce, immigration et trafic de drogue au menu de la rencontre

d'après AFP

WASHINGTON — Le président américain George W. Bush effectue demain au Mexique son premier voyage à l'étranger. Il veut renforcer les liens politiques et commerciaux avec son voisin du Sud, mais des différends de taille subsistent.

Un sommet d'environ six heures réunira Bush et son homologue mexicain, Vicente Fox, dans le ranch de ce dernier à San Cristobal (État de Guanajuato), à quelque 400 km au nord-ouest de Mexico.

Le Mexique de Fox, fort de sa nouvelle image démocratique, souhaiterait rééquilibrer les relations avec Washington et modifier l'ALENA (l'Accord de libre-échange nord-américain) signé en 1994 avec les États-Unis et le Canada, en s'inspirant de l'Union Européenne.

Alors que Washington parle avant tout d'augmenter le commerce, Fox « voudrait à terme un ALENA du genre Union Européenne, une union politique, économique, sociale et culturelle beaucoup plus étroite », explique

Jonathan Doh, expert de l'American University à Washington. Le souhait mexicain est d'établir une relation « d'égal à égal ».

Le commerce bilatéral a triplé entre les deux pays pour atteindre 250 milliards de dollars US par an. Avant l'ALENA, en 1993, leurs échanges s'élevaient à 81 milliards. Si la tendance se poursuit, le Mexique pourrait détrôner le Canada et devenir le premier partenaire commercial des États-Unis.

Mais il reste des différends commerciaux bilatéraux non résolus, notamment en matière de télécommunications, transport, thon et sucre.

À long terme, le président Fox souhaite par ailleurs la libre circulation des personnes, une idée accueillie fraîchement à Washington où l'on redoute un afflux d'immigrés mexicains. Dix-huit millions de personnes d'origine mexicaine vivent déjà aux États-Unis, dont 2,4 millions de clandestins.

Fox a déjà indiqué qu'il demanderait l'extension des permis de travail temporaire pour les Mexicains travaillant aux États-Unis et

une amnistie pour les clandestins. Les États-Unis envisagent eux le problème de l'immigration clandestine principalement sous l'angle répressif.

Le président Bush devrait pour sa part insister sur la question de la lutte contre le trafic de stupéfiants. Depuis plusieurs années, le Mexique est considéré comme une plaque tournante pour le passage aux États-Unis de la drogue provenant d'Amérique du Sud.

Vicente Fox souhaite de son côté que Washington supprime les « certificats de bonne conduite » décernés chaque année à ses partenaires en matière de lutte antidroque.

Bush et Fox, deux conservateurs entrés en politique après être passés par le monde de l'entreprise, se connaissent et se sont déjà rencontrés à trois reprises.

Mais selon Michael Schiffer, vice-président de l'organisation Dialogue interaméricain, « il ne va pas être facile de tirer pleinement avantage des possibilités qu'offrent les débuts de nouveaux gouvernements au Mexique et aux États-Unis ».

COLOMBIE

La guérilla remet 62 enfants soldats aux autorités

d'après AFP

BOGOTA — La guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) a remis hier aux autorités 62 enfants soldats qui combattaient dans ses rangs depuis plusieurs années, a déclaré un responsable gouvernemental.

Gloria Quiceno, directrice du programme de réinsertion du ministère de l'Intérieur, a ajouté que le gouvernement s'était engagé à ce que les enfants, âgés de 12 à 16 ans, bénéficient d'une éducation et d'une prise en charge.

Leur remise aux autorités a coïncidé avec la reprise, hier, après trois mois de suspension, des négociations de paix entre les FARC et les représentants du gouvernement colombien.

Selon des sources officielles à Bogota, les discussions sur un éventuel cessez-le-feu étaient au centre de la première rencontre, tenue à Los Pozos, dans une zone démilitarisée contrôlée par la guérilla

dans le sud du pays.

L'un des négociateurs du gouvernement, Juan Gabriel Uribe, a déclaré, avant le début des pourparlers, que sa délégation était « très optimiste » mais que les Colombiens ne devaient pas s'attendre à des résultats immédiats sur le cessez-le-feu et la fin des hostilités.

Gelé unilatéralement par les rebelles le 14 novembre, le processus de paix a connu un spectaculaire réactivation au terme du sommet de Los Pozos, jeudi et vendredi derniers, entre le président conservateur Andrés Pastrana et Manuel Marulanda « Tirofijo » (dans le mille), fondateur et chef des FARC, la principale guérilla en nombre, avec 16 500 combattants.

« L'accord de Los Pozos », du nom du village où s'est déroulé durant deux jours le sommet dans la zone démilitarisée, a prévu non seulement le retour des FARC à la table des négociations, mais surtout l'intensification de leurs réunions avec les émissaires du pouvoir.

Le Parlement serbe abolit la loi qui muselait la presse sous Milosevic

d'après AP et AFP

BELGRADE — Le Parlement serbe a déboulonné un des derniers vestiges du régime de Slobodan Milosevic, la loi sur la presse qui muselait les médias. Les députés envisagent également de limoger des magistrats fidèles à l'ex-président yougoslave, ce qui ouvrirait la voie à des poursuites judiciaires contre l'ancien maître de Belgrade.

Le Parlement, qui est maintenant dominé par l'Opposition démocratique de Serbie (DOS), une coalition de 18 partis qui a évincé du pouvoir Milosevic en octobre dernier, a voté par 142 voix contre 47 en faveur de l'abolition de la loi sur la presse, entrée en vigueur en octobre 1998. Elle avait permis de récolter plusieurs centaines de milliers de dollars d'amendes lors de 67 procès intentés à des journalistes ou des organes de presse depuis son introduction, et entraîné la fermeture de médias indépendants qui se montraient trop critiques envers la politique de Milosevic.

Ce dernier a de nouveau présidé, hier à Belgrade, une réunion de la direction de son Parti socialiste (SPS), qui a condamné « le plus vigoureux » l'arrestation de l'ancien directeur de la télévision d'État (RTS), Dragan Milanovic, « membre de la direction du SPS ».

Un juge de Belgrade a ordonné mardi la détention pour un mois de Milanovic après un interrogatoire



Photo REUTERS

Dragan Milanovic, ex-patron de la télé de Belgrade.

visant à établir s'il était informé de l'intention de l'OTAN de bombarder le bâtiment de la télévision en avril 1999. Cette frappe avait fait seize morts parmi le personnel de la RTS.

Le SPS estime que le nouveau pouvoir serbe « oeuvre dans le but de libérer de toute responsabilité l'OTAN pour les crimes commis, bien qu'il soit évident que le bombardement de la RTS est une crime de guerre flagrant ».

Le SPS a par ailleurs affirmé que « toutes les lois adoptées (ces derniers jours) par le Parlement serbe

sont « anti-serbes, anti-ouvrières ». « Ces lois sapent l'État et portent préjudice aux citoyens de la Serbie ».

Le Parlement a également évoqué le renvoi de plusieurs magistrats d'instances locales ou nationales, de procureurs et de présidents de tribunaux, fidèles de Milosevic et souvent aux ordres du régime. La législature devait également remettre en place 16 juges renvoyés en juillet dernier pour avoir exprimé leur soutien à l'opposition pro-démocrate et mis en doute l'indépendance du système judiciaire.

Une nouvelle séance parlementaire prévue la semaine prochaine devrait permettre ainsi de préparer le terrain judiciaire et permettre de poursuivre l'ancien président pour les abus de ses années au pouvoir, de la corruption aux crimes de guerre.

Le procureur général du Tribunal pénal international (TPI), Carla Del Ponte, entame aujourd'hui une tournée des capitales européennes destinées à intensifier la pression pour l'arrestation de Milosevic. Del Ponte est partie hier pour le Monténégro, la petite république qui forme avec la Serbie la République fédérale de Yougoslavie. Elle se rendra à Rome et Bruxelles avant d'autres visites en Europe puis aux États-Unis. Elle rendra compte aux dirigeants de ses entretiens du mois dernier avec le nouveau président yougoslave Vojislav Kostunica.

DEUXIÈME ÉDITION

CONFÉRENCE LAFONTAINE-BALDWIN

À l'occasion de la deuxième édition de la conférence LaFontaine-Baldwin, Alain Dubuc, éditorialiste en chef de *La Presse*, se penchera sur les grands mythes qui contribuent à former l'identité canadienne. Le discours sera suivi d'une discussion à laquelle participeront John Ralston Saul, Lysiane Gagnon, Jocelyn Létourneau et Bob Rae.



Alain Dubuc, conférencier

Le vendredi 9 mars 2001, à 19 h 30, École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Le nombre de places est limité.

Réservez dès aujourd'hui:

(514) 790-1245



L'INSTITUT DU DOMINION

La conférence LaFontaine-Baldwin est une initiative du Dominion Institute, un organisme sans but lucratif voué à la promotion de l'histoire et de l'instruction civique.

Cette année, la conférence est présentée en collaboration avec :

La Presse

THE GLOBE AND MAIL



Canada's News Network

Les fonds recueillis seront versés à PEN Québec.

Ouverture d'une enquête visant Bill Clinton

Associated Press

NEW YORK — La justice américaine a décidé d'ouvrir une enquête préliminaire sur la grâce accordée par l'ancien président Bill Clinton au financier Marc Rich, en fuite à l'étranger, a-t-on appris de source proche du dossier.

La juge fédérale Mary Jo White de New York « essaye de déterminer s'il y a eu un transfert d'argent pour acheter le pardon », selon cette source contactée par l'agence Associated Press. Mme White devrait notamment examiner les comptes bancaires et les factures de téléphone de M. Rich pour déterminer s'il existe un lien entre les donations du milliardaire et la grâce présidentielle accordée par Bill Clinton.

Le juge White a été nommée par l'ancien président en 1993. Elle a déclaré que M. Clinton avait décidé de gracier M. Rich sans la consulter, comme le lui autorise la Constitution américaine.

Pour leur part, le Sénat et la Chambre des représentants ont déjà ouvert une enquête parlementaire à ce sujet.

L'ancienne épouse du milliardaire, Denise Rich, a largement contribué aux finances du Parti démocrate et à la campagne sénatoriale d'Hillary Rodham Clinton. Ella a offert plus d'un million de dollars US aux démocrates et au moins 109 000 dollars à l'ancienne First Lady.

Quelques minutes avant la fin de son mandat à la Maison-Blanche, Bill Clinton avait usé de son droit de grâce en faveur de plusieurs personnes dont Marc Rich, initiative qui a fait scandale aux États-Unis.

M. Rich et son associé Pincus Green avaient été inculpés pour avoir escroqué le fisc, pour fraude et participation à des contrats pétroliers illégaux avec l'Iran. Marc Rich avait fui en Suisse en 1983 juste avant d'être inculpé. Son associé avait également pris la fuite.

PHILIPPINES

Le Sénat examine les relevés bancaires d'Estrada

MANILLE — Le Sénat philippin a procédé hier à l'examen public des relevés bancaires de l'ex-président Joseph Estrada, qui aurait amassé une fortune équivalant à plusieurs dizaines de millions de dollars US.

Le président de l'assemblée, Aquilino Pimentel, a procédé à l'ouverture de l'enveloppe jusqu'ici scellée contenant les relevés bancaires au nom de Jose Valerde, identité sous laquelle, selon l'accusation, Estrada aurait encaissé des pots-de-vin.

On ignore encore la somme exacte qui figure sur un compte bancaire secret ouvert à la banque Equitable PCI. Les procureurs au procès ajourné le mois dernier devant le Sénat avaient affirmé qu'il portait sur une somme de 3,3 milliards de pesos (environ 70 millions US).

La majorité des sénateurs, partisans d'Estrada, avaient décidé dans un premier temps de conserver ces documents secrets. Ce vote avait déclenché un formidable tollé dans le pays et une série de manifestations ayant conduit à la destitution d'Estrada le 20 janvier.

En ouvrant l'enveloppe au cours d'une conférence de presse retransmise en directe par la télévision, Pimentel a souligné qu'il fallait que le peuple soit au courant de son contenu « pour le bien de la vérité ».

« Je ne veux pas qu'il soit dit que le Sénat a dissimulé cette affaire », a-t-il déclaré.

La chambre des députés avaient voté en novembre en faveur de l'ouverture d'une procédure de destitution contre Estrada, soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin et détourné des fonds publics.

Ce vote avait conduit à l'ouverture devant le Sénat d'un procès qui devait être ajourné sine die en raison du désaccord entre les élus de cette chambre et les accusateurs du chef de l'État. Cette décision a provoqué une révolte de la population et des chefs de l'armée, qui ont porté au pouvoir la vice-présidente Gloria Arroyo.

Le document scellé jusqu'ici et ouvert hier doit être remis aux services de l'ombudsman, organisme de lutte contre la corruption qui a lancé une enquête criminelle concernant les avoirs d'origine douteuse de l'ancien président.

Corse: Chirac et Jospin à couteaux tirés

d'après AFP

PARIS — La cohabitation politique en France, entre un président de droite et un premier ministre de gauche, a connu un nouvel accroc sur le dossier de la Corse, la volonté affichée hier de minimiser l'incident dissimulant mal les desins préélectoraux des deux hommes.

Le président Jacques Chirac avait refusé mardi que le Conseil des ministres débatten hier d'un projet de loi du gouvernement socialiste qui prévoit une plus large autonomie pour l'île méditerranéenne, sujette à des violences nationalistes depuis plus de 20 ans.

La presse avait interprété cette décision comme une attaque frontale contre le premier ministre Lionel Jospin. « Entre le chef de l'État et le premier ministre, la guerre est désormais totale », estimait hier le quotidien de gauche *Libération*.

Mais hier, les deux hommes, qui se positionnent en rivaux à l'approche de l'élection présidentielle de 2002, ont cherché à dédramatiser l'incident. « C'est un problème qui va trouver sa solution », a affirmé Jospin à son retour du Conseil des ministres, en affichant une décontraction certaine.

Dans l'entourage du président Chirac, on indiquait que le texte controversé devrait être à l'ordre du jour du prochain conseil, le 21 février. « Sans préjuger de sa décision, il est possible que le président de la République décide de l'inscrire la semaine prochaine », a déclaré un responsable sous couvert de l'anonymat.

Dans un premier temps, Chirac avait demandé au gouvernement de revoir sa copie en arguant des « difficultés constitutionnelles » avancées par le Conseil d'État, dont les avis ne sont toutefois que consultatifs. Ce dernier avait critiqué plusieurs dispositions du projet, dont la dévolution de pouvoirs et le transfert de larges compétences législatives à l'Assemblée corse, ainsi que l'enseignement systématique de la langue corse dans l'île.

Le gouvernement socialiste avait accueilli cette initiative présidentielle avec un flegme apparent, arguant que le refus de Chirac de débattre du projet ne le remettait pas en cause.

« Le gouvernement estime que c'est maintenant au Parlement qu'il revient de débattre de l'ensemble des dispositions de ce projet de loi, notamment de celles qui ont fait l'objet d'observations du Conseil d'État », avait déclaré Jospin.

Pour l'ancien ministre de l'Inté-

rieur Jean-Pierre Chevènement qui a démissionné du gouvernement pour marquer son opposition au projet de dévolution de pouvoirs à la Corse, le débat au Parlement sera « difficile ».

Il « divisera la droite, mais aussi la gauche » et donnera lieu, en outre, à une « censure par le Conseil constitutionnel », le garant des institutions, a estimé Chevènement.

Pour le quotidien de droite *Le Figaro*, « le calcul est limpide. Ou bien le Parlement rectifie le texte et ce sont députés et sénateurs qui porteront la responsabilité de la rupture avec les nationalistes (corses). Ou bien le projet est adopté et c'est le Conseil constitutionnel qui, *in fine*, le cassera ».

« Matignon sait son projet condamné mais choisit de faire comme si de rien n'était », ajoute le journal en faisant référence au siège du premier ministre.

FORUM

Légalité de Napster et sexe des anges



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Affalé sur le sol comme font tous les adolescents, pianotant sans relâche sur le clavier de son portable Dell, Shawn Fanning, de Hull, au Massachusetts, a changé le monde de la culture de masse lorsque, en 1999, il a conçu, à 18 ans, le logiciel qui devait mettre au monde le phénomène Napster.

Et le jugement décrétant que Napster bafoue les droits d'auteur, rendu cette semaine par la neuvième Cour d'appel de San Francisco, n'y pourra rien.

En fait, on a peine à comprendre pourquoi les géants du disque tirent quelquel contentement de cet arrêt. Le site conçu par Fanning dut-il disparaître, il y a déjà sur le Web, de Gnutella à Limewire, une dizaine d'autres interfaces vouées à l'échange de fichiers musicaux en format MP3. Sans compter plus de 85 groupes de discussion (les *news-groups*) dont les plus populaires proposent entre 500 et 1500 nouvelles pièces... par jour !

Ce que, involontairement, l'honorable tribunal met surtout en lumière, c'est que le problème de la circulation gratuite et incontrôlée des fichiers musicaux ne sera pas résolu par une guerre juridique. Il le sera, non pas par *moins*, mais par *plus* de technologie : codage indélébile des fichiers ou autre sorcellerie informatique.

Et il le sera à la condition qu'au départ, on sache précisément où on veut aller.

Or, visiblement, les multination-

nales du disque ne le savent pas : leur rigidité cadavérique face à l'explosion de la circulation de musique enregistrée en format MP3 est remarquable. Seule l'allemande Bertelsmann a bougé de façon significative en s'associant à Napster et à ses 38 à 50 millions d'utilisateurs, dont 2,8 millions au Canada, pour en faire éventuellement un site payant.

Autrement, les grandes maisons de disque ont, dans le champ virtuel, rivalisé de timidité et d'incompétence, offrant par exemple à petite échelle des téléchargements facturés à peu près au même prix que le CD — une monstruosité commerciale, ce que les gens ont bien compris : le disque offert en ligne ne coûte littéralement rien à la compagnie !

En fait, on peut subodorer que ces firmes se voient déjà prises au piège entre deux incendies. D'une part, des consommateurs qui ne veulent plus payer le prix fort pour aller quérir au centre-ville un CD sur lequel 10 des 12 pièces sont des horreurs. Et des artistes qui pourraient bien finir par comprendre qu'ils n'ont pas besoin des géants du disque, producteurs et autres argentiers de la culture, pour faire circuler leurs oeuvres.

Bref, le problème est encore plus sérieux et profond qu'il y paraît : la circulation numérique de la musique va s'imposer parce qu'elle est la façon la plus intelligente et la plus pratique de se livrer à ce commerce ; et le médium portera un message, qui bouleversera sans aucun doute toute la structure de l'industrie.

Dans ce contexte, débattre de la légalité de Napster devant des juges à perenne revient à s'asseoir devant Saint-Isidore, patron de l'Internet, pour discuter du sexe des anges.

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

Profession : maire globe-trotter

Pierre Bourque a passé 55 jours à l'étranger en 2000



Pascal Élie, collaboration spéciale

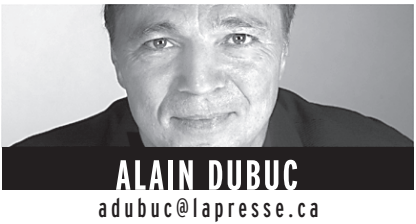
Droits réservés

LANGUE: POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Les nouvelles approches

Il nous faut agir autrement, en favorisant la promotion plutôt que la répression

Ceci est le sixième d'une série de huit éditoriaux qui seront publiés jusqu'à samedi inclusivement.



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

Pour réussir ce que la loi 101 ne peut pas faire, pour aller plus loin dans la francisation des entreprises, dans l'intégration harmonieuse des immigrants ou dans l'adaptation aux pressions de la mondialisation, le Québec doit amorcer un changement radical de stratégie qui doit l'amener à délaisser la coercition pour privilégier la promotion du français.

Certains craindront sans doute qu'un tel virage, qui nous amènerait à abandonner le bâton pour privilégier la carotte, soit en fait une façon de baisser les bras. De la même façon, certains craindront également que le fait d'affirmer que le français a gagné, comme nous l'avons fait dans cette série, peut mener à une démobilitation. Cela reflète le caractère profondément enraciné d'une culture défensive, selon laquelle les francophones ne peuvent se mobiliser que s'ils se sentent menacés. Nous croyons au contraire qu'une société qui adopte des comportements gagnants peut voir ses victoires comme un tremplin pour aller encore plus loin.

Une stratégie de promotion et de valorisation du français, en réduisant les confrontations coûteuses, permettra à la société québécoise de faire encore plus pour le français. Peut-être gagnerait-on ainsi moins de batailles symboliques, mais on enregistrerait plus de succès réels, dans des dossiers concrets, là où ça compte.

Par promotion, on entend d'abord une stratégie pro-active qui consiste à favoriser le français par des politiques de développement plutôt qu'à l'imposer par des lois et des règlements. Cela veut aussi dire quitter le cadre étroit des politiques purement linguistiques et privilégier des interventions dans une foule de domaines, de l'économie à la culture. C'est d'ailleurs la voie que semble préconiser le président de la Commission des états généraux, M. Gerald Larose.

■ ■ ■

Parmi les nombreux défis qu'il faudra relever, c'est celui de la qualité de la langue

qui illustre le mieux le caractère prometteur d'une approche axée sur la promotion. La qualité du français, ce que personne n'aurait pu prévoir, est l'un des thèmes qui est revenu le plus souvent lors des audiences des états généraux.

Il y a, dans le discours sur la détérioration du français, des exagérations qui tiennent à une vision nostalgique de notre passé. Cependant, malgré la grande vitalité du français parlé au Québec, la maîtrise de la langue dans nos écoles laisse à désirer, les difficultés d'apprentissage chez les immigrants restent importantes, la qualité de la langue commerciale est parfois douteuse.

Travailler sur la qualité de la langue, c'est un geste d'amour, mais c'est aussi un investissement, pour assurer la pérennité du français, mais aussi pour augmenter son pouvoir d'attraction, car le français ne peut attirer les nouveaux venus que s'il est perçu comme un véritable véhicule de communications à travers le monde.

Cela passe par un redressement significatif de notre système d'éducation pour que les diplômés maîtrisent parfaitement le français, mais aussi par des efforts accrus auprès des communautés culturelles pour les aider à mieux connaître le français, tant dans leur milieu de vie, qu'au travail ou qu'à l'école. Il y a là un grand chantier, qui exigera d'importantes ressources, pour lequel le recours aux lois sera d'aucune utilité.

Cette approche de la promotion, qui passe souvent par les politiques d'aide, sera également fondamentale pour élargir le processus de francisation des entreprises. Les PME de moins de cinquante employés échappent à la loi 101. Et pourtant, il est essentiel qu'elles fonctionnent le plus possible en français, parce qu'elles sont souvent le lieu d'intégration des immigrants au marché du travail et parce que la nouvelle économie se développe largement dans de petites entreprises.

Mais il est évident que l'approche bureaucratique de la loi 101 serait catastrophique pour ces PME qui n'ont pas les ressources financières et humaines pour passer à travers un processus de francisation avec ses règles tatillonnes. Ces entreprises n'ont pas besoin de menaces et de normes, elles ont besoin d'aide pour leur fournir les outils dont elles ont besoin.

C'est également la promotion et la persuasion qui restera la clé dans le domaine de l'affichage, notamment face aux raisons sociales anglaises contre lesquelles la loi 101 ne peut rien.

Enfin, l'approche de la promotion est probablement la seule qui puisse donner des fruits face aux pressions de la mondialisation et de la révolution technologique pour lesquelles les lois domestiques sont tout à fait impuissantes.

Le réflexe primaire de Québec a été de se

lancer dans une bataille pour interdire aux entreprises de proposer des sites web en anglais, une approche archaïque. Quand on sait déjà que les Québécois francophones, manifestant les mêmes réflexes de survie que dans le cas de la télévision, sont attirés par des sites francophones, la piste à privilégier coule de source. Il s'agit d'encourager la production de sites et de matériel Internet québécois, ce que le Québec a déjà entrepris et devrait poursuivre de façon accélérée.

La mondialisation, parce qu'elle accélère les processus d'intégration des entreprises, et parce qu'elle pousse nos entreprises à multiplier les activités étrangères, amène de plus en plus de Québécois à utiliser davantage l'anglais au travail. Nous y voyons moins un drame qu'une source d'enrichissement et de progrès. Mais la généralisation de l'anglais peut avoir un impact sur la qualité de vie et sur l'identité des entreprises. Et surtout, elle peut affecter la capacité du français d'attirer les travailleurs des communautés culturelles.

Même si l'on peut contre-proposer des mesures précises, comme l'obligation d'utiliser les logiciels en français quand ils sont disponibles, la croissance de la pratique de l'anglais est irréversible. Et la réponse ne se trouvera pas dans l'entreprise elle-même, mais dans la société civile dans son ensemble, qui devra faire contrepoids aux pressions du monde économique en créant un pôle francophone fort, dans la vie quotidienne, les institutions, la vie culturelle.

■ ■ ■

Voilà pourquoi l'avenir de la langue passera de moins en moins par des politiques linguistiques et dépendra de plus en plus d'une foule d'initiatives dans des domaines autres que la langue.

Marc V. Levine, le spécialiste américain, auteur de *La reconquête de Montréal*, un ouvrage que la ministre Louise Beaudoin a souvent cité, a affirmé, devant les états généraux : « L'avenir du français à Montréal se jouera dans des domaines qu'il n'est pas facile de réglementer au moyen de lois linguistiques. Plus que les lois linguistiques, ce sont les mesures concernant entre autres l'immigration et le développement urbain, qui influenceront sur le caractère linguistique et culturel de Montréal. »

Certaines de ces pistes sont évidentes, notamment une politique d'immigration qui favorise la venue de ceux dont le potentiel d'intégration harmonieux est le plus grand, ce qui n'est pas nécessairement la langue parlée, en autant qu'un pays contrôle vraiment son immigration. De la même façon, une société qui craint que la majorité devienne minoritaire peut développer des politiques de natalité, d'autant plus que deux études ont récemment montré que les fameux bébé-bonus, maintenant abandonnés, avaient donné des résultats tangibles.

Mais surtout, les inquiétudes suscitées par la concentration des communautés culturelles sur l'île de Montréal pourraient être atténuées par des politiques de développement urbain et d'aide à l'habitation pour encourager les banlieusards à revenir sur l'île. À cet égard, la politique de fusions municipales du gouvernement du Québec, en mettant fin au morcellement de Montréal, favorisera certainement l'intégration des communautés.

Mais il ne faut pas oublier que le plus puissant facteur d'intégration des immigrants reste l'économie, une clé du succès tant pour le bien-être des nouveaux venus que pour leur enthousiasme à rejoindre une société que l'on associera au progrès. À cet égard, une stratégie de développement économique du Québec, et surtout de Montréal, reste une priorité incontournable, pour que le français soit clairement perçu comme la langue du succès.

Enfin, le pouvoir d'attraction du français dépendra largement de la vitalité de sa culture et de sa capacité de s'ouvrir aux autres. À cet égard, les investissements en culture deviennent plus nécessaires que jamais, pour que la culture francophone soit un pôle d'attraction et un outil d'identification et d'intégration, mais aussi un lieu de rencontre et de partage entre les communautés.

On notera au passage que les pistes les plus prometteuses pour le développement du français et pour de meilleurs rapports avec les minorités sont exactement les mêmes champs d'intervention qui sont prometteurs pour la société tout court, comme l'éducation, le développement économique ou la culture. Cela montre à quel point il peut y avoir convergence entre les intérêts de la majorité francophone et ceux des minorités.

L'idée de défendre la langue par la promotion, plutôt que par un arsenal de règlements, constitue un changement radical de philosophie selon lequel l'avenir du français n'est pas incompatible avec la politique de la main tendue. Il est clair que les communautés y verront des messages d'ouverture. Mais la majorité francophone en sortira gagnante, elle aussi, car elle réussira mieux l'intégration harmonieuse des communautés en ouvrant ses bras, et elle pourra également investir beaucoup plus de ressources dans les progrès du français en évitant la confrontation et les écueils des batailles linguistiques.

Demain : L'anglais, une langue à s'approprier

CE TEXTE PEUT AUSSI ÊTRE CONSULTÉ À :
www.cyberpresse.ca/langue

FORUM

À la recherche de la paix perdue

Malgré leur infériorité militaire et économique, il est indéniable que les Palestiniens dominent le comportement électoral des Israéliens

YAKOV M RABKIN

L'auteur est professeur titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal.

Quelques jours avant les élections du premier ministre en Israël, le 6 février dernier, j'avais reçu un appel de Jérusalem. Un ami de longue date, dirigeant d'une compagnie high-tech, me demandait des contacts pour transférer sa compagnie au Canada. Travaillant surtout en liaison avec des marchés étrangers, sa firme avait constaté que ses partenaires craignaient d'élargir leur implication. Pourquoi ? À cause de la violence qui a envahi le pays depuis la visite du général Ariel Sharon, protégé par un millier de policiers, au Mont du Temple, l'automne dernier.

Or, les employés de cette compagnie sont surtout des Juifs pratiquants qui reconnaissent la valeur religieuse d'habiter Israël mais qui, comme la tradition juive l'autorise, préféreraient déménager ailleurs pour des raisons économiques. La disponibilité de toute une panoplie d'écoles juives, de synagogues et de groupes d'études leur offrirait à Montréal les conditions nécessaires pour assurer la continuité du judaïsme pour eux et pour leurs enfants. Ce qui les attirerait chez nous, c'est la sécurité de la vie quotidienne et une excellente infrastructure qu'offre la ville pour une compagnie de multimédia.

Fatigue et frustration

Ce cas ne semble pas isolé. Le fait d'avoir Ariel Sharon comme premier ministre et, donc, commandant en chef de l'armée, fait peur à beaucoup de membres des élites israéliennes. Ils croyaient que la paix était proche, que le conflit serait enfin terminé, et leur frustration s'est par ailleurs exprimée, le 6 février, par un taux d'abstention très élevé, surtout au sein de l'électorat dit de gauche.

C'est un des paradoxes de la scène politique israélienne que les concepts familiers de gauche et de droite y soient en effet inversés. Les Juifs qui votent pour la gauche appartiennent à la couche socio-économique plus aisée, plus instruite, plus jeune. Ceux qui votent pour la droite viennent surtout des villes pauvres. Tandis que Tel-Aviv et Haïfa, deux métropoles prospères, ont voté pour le général Ehoud Barak, Jérusalem, une des villes les plus pauvres, a voté pour Sharon. Venant des milieux défavorisés, souvent immigrants récents, les électeurs de la « droite » se trouvent plus exposés au terrorisme, car les gouvernements successifs subventionnent des logements dans les zones les plus vulnérables qui, de ce fait, attirent les citoyens moins aisés.

Puisque le retour à la Terre d'Israël occupe une place centrale dans le judaïsme, la pratique religieuse est un facteur important du comportement électoral des Israéliens. Les colons les plus idéalistes et les plus dévoués qui se sont établis en Cisjordanie depuis la Guerre de six jours sont, en majorité, opposés à toute concession territoriale qu'ils considèrent comme un sacrilège. Ils ont voté en bloc pour Sharon. D'autres juifs pratiquants, que l'on appelle souvent ultra-orthodoxes, sont plutôt divisés. Beaucoup ont voté pour Sharon, certains se sont abstenus. Selon le journal *Haaretz*, une des institutions les plus respectées dans la vie quotidienne des juifs (sa certification de la nourriture cache est universellement reconnue), Eda Haredite de Jérusalem a averti les fidèles à la veille des élections que ceux qui votent pour Sharon porteraient une responsabilité directe pour tout meurtre qui aurait lieu lors de son mandat.

Le judaïsme attribue une valeur suprême à la protection de la vie humaine. Par exemple, on doit transgresser toutes les interdictions religieuses, y compris celles du Sabbat, jour de repos, afin de sauver une vie humaine, même si le danger pour la vie n'est que soupçonné. La pondération de ces deux valeurs, la Terre d'Israël et la protec-



Ariel Sharon

tion de la vie, se trouve donc au coeur même du dilemme auquel font face les Israéliens juifs pratiquants. Il n'est donc pas étonnant que cette communauté soit divisée, comme par ailleurs, le reste de la population juive d'Israël, quant aux rapports avec les Palestiniens.

Même si l'armée israélienne est de loin plus forte que les armées de ses voisins au Moyen-Orient, beaucoup de dirigeants, tant militaires que civils, considèrent que le conflit avec les Palestiniens ne peut se résoudre par les moyens militaires. Pour certains, le conflit a acquis des dimensions morales — il s'agit d'injustices subies par les Palestiniens depuis la fondation de l'État en 1948 — et ce n'est qu'un redressement des injustices qui amènerait une paix entre les deux peuples. Cet perception est à l'origine des Accords d'Oslo que Barak avait tenté de mettre en pratique.

D'autres, moins sensibles à cette dimension morale, sont néanmoins conscients que même les armes les plus puissantes, missiles ou bombes nucléaires, sont inefficaces contre le terrorisme, a fortiori contre les terroristes kamikazes dont des civils israéliens ont souffert depuis une dizaine d'années. Mais assez nombreux sont ceux qui continuent à croire que « les Arabes ne comprennent que la force », et ce sont surtout eux qui ont élu Sharon, la semaine dernière.

Back To the Future

S'il y a une personne à qui Sharon doit son élection, c'est bien au président Yasser Arafat. Malgré leur infériorité militaire et économique, il est indéniable que ce sont les Palestiniens qui dominent le comportement électoral des Israéliens. C'est « le problème palestinien », plutôt que l'économie ou la place de la religion dans l'État, pour tant des questions assez impotantes, qui détermine le choix du premier ministre. Le refus d'Arafat d'accepter les propositions de Barak et l'insurrection des Palestiniens ont permis d'élire Sharon, comme des attentats à la bombe au milieu des années 1990 avaient permis d'élire son prédécesseur du Likoud, Benjamin Netaniahou. L'incapacité de ce dernier de traiter avec les Palestiniens l'avait fait perdre les élections au profit de Barak, il y a moins de deux ans.

La participation aux élections a été très basse pour Israël, moins des deux tiers des citoyens ont exercé leur droit de vote. La frustration est le sentiment que partagent beaucoup d'électeurs, quelle que soit leur préférence politique. En faisant ses offres sans précédent (retour de la majorité des territoires, partage de Jérusalem, certaine reconnaissance des injustices commises depuis 1948) — et en montrant que les Palestiniens les rejettent — Barak a mis en relief, sans doute, par inadvertance, la distance entre la position la plus conciliante d'Israël et l'attente minimale des Palestiniens.

Nombreux sont ceux qui déplorent que le conflit prenne les formes qu'il avait avant la déclaration de l'État, en 1948 : le conflit devient ouvertement ethnique, tribal. La partie toujours croissante de la société juive israélienne, qui ne s'identifie plus avec ce nationalisme ethnique, a perdu les dernières élections. Ceux qui en ont souffert directement, les citoyens arabes d'Israël, que la police a fusillés comme si c'étaient « des Palestiniens des territoires », ont boycotté les élections. Ceux qui en étaient scandalisés et éhontés ont fait de même.

Or la recrudescence de la nature ethnique du conflit n'a pourtant rien de nouveau pour Sharon et ceux qui l'ont élu. Ils en ont toujours gardé la conscience, et Sharon, un

des derniers pionniers du sionisme originel, leur inspire la confiance. Sharon n'a jamais parlé d'un « État de tous les citoyens », il ne se sent point gêné d'invoquer la priorité qu'Israël accorde aux juifs sur tous les plans. L'élection de Sharon incarne le retour du conflit aux années héroïques (ou, en dépendant de l'idéologie, infâmes) de la fondation de l'État. Pour certains de ses alliés politiques, il faut parachever le travail commencé en 1948, « transférer » les Arabes, même citoyens d'Israël, vers la Jordanie et établir le Grand Israël, du Jourdain à la Méditerranée. D'autres alliés ont proposé à la Knesset de déclarer officiellement le caractère juif de l'État, en réaction à plusieurs décisions de la Cour suprême qui, animée par l'idée d'un « État de tous les citoyens », déclarent illégales, une par une, les pratiques discriminatoires dirigées contre ceux qui ne sont pas juifs en Israël. Or, en proposant de former un gouvernement d'unité nationale, Sharon fait des ouvertures aux parties arabes dans la Knesset.

Diabolisation de Sharon

Depuis les élections, les dirigeants de plusieurs pays arabes ont adouci les critiques adressées à Sharon. Arafat l'a même félicité de la victoire électorale ainsi que de la naissance de ses petits-fils jumeaux. Plusieurs commentateurs palestiniens, qui connaissent intimement la vie politique israélienne, ont exprimé des doutes quant à la capacité de Sharon de former un gouvernement face à la Knesset telle qu'elle existe actuellement. (Les élections de la semaine dernière n'ont pas affecté la Knesset). La diabolisation de Sharon laisse place à des analyses plus sobres. On remarque qu'il faisait partie du cabinet Netaniahou qui a fini par rendre à l'Autorité palestinienne 13 % des territoires occupés. Par contre, Barak, son discours grandiloquent à part, n'a rien rendu aux Palestiniens, sans compter la Tombe de Joseph évacuée en panique l'automne dernier. Sharon avait participé dans le retour du Sinaï à l'Égypte. Le gouvernement Barak a permis l'expansion des peuplements juifs dans les territoires, et y a investi d'énormes ressources à la construction d'une infrastructure réservée exclusivement aux juifs. Barak a abattu des mythes et des tabous, et a reconnu la responsabilité d'Israël à l'égard des Palestiniens. Or, sur le plan pratique, Barak n'a rien fait afin de faciliter la vie des Palestiniens dont le revenu moyen reste plusieurs fois inférieur à celui des juifs et même des minorités arabes en Israël. L'écrasante disparité économique entre les Palestiniens et leurs voisins israéliens est en soi assez explosive, même sans y ajouter des motifs historiques ou politiques. En 1948, cette disparité n'existait guère, et elle aggrave le conflit actuel, tout en exacerbant la dimension ethnique.

Ce qui étonne dans le comportement du général chevronné, c'est l'attention exclusive que prêtait Barak aux négociations avec Arafat et son oubli imprudent du Palestinien moyen. Il ne voyait pas que beaucoup de Palestiniens, surtout les jeunes, n'avaient rien à perdre. Si la frustration du juif israélien est politique et idéologique, celle de l'Arabe palestinien est en plus économique et sociale. Des centaines de milliers se sentent des victimes directes de l'occupation et de la violence ainsi que de la dépossession et de l'indigence qui en découlent. C'est cette frustration, ce désespoir qui continuent à alimenter la nouvelle intifada. L'Autorité palestinienne sous la gouverne d'Arafat, reconnue, même dans les pays arabes, comme exceptionnellement corrompu et inefficace, n'a, elle non plus, point amélioré le sort quotidien du Palestinien.

En offrant les concessions aux Palestiniens, Barak, comme la plupart les généraux israéliens, a démontré le courage sur le plan tactique et une absence de toute pensée stratégique. Il reste à voir si Sharon, lui aussi un génie de tactique militaire, a profité de sa retraite dans le désert afin de penser le conflit dans sa complexité stratégique. Le recours à la force, que Sharon connaît si bien, n'a évidemment pas produit la sécurité tant recherchée par les Juifs en Israël. Saura-t-il briser le cercle de la violence engendrée par les deux nationalismes concurrents et trouver une structure de cohabitation dans une paix durable ? La Terre d'Israël a connu bien des miracles et elle en a encore besoin. Or la tradition juive est formelle à cet égard : « Il ne faut jamais compter sur un miracle. »



Pour certains, le conflit a acquis des dimensions morales — il s'agit d'injustices subies par les Palestiniens depuis la fondation de l'État en 1948.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Les coeurs transpercés

J'aime bien la Saint-Valentin. Non pas que je la célèbre religieusement. Je n'ai pas du tout la mémoire des dates. En me réveillant hier matin, donc, j'ai pensé à mille choses sauf au fait que c'était la Saint-Valentin.

Mais tout de même, une année sur deux ou trois, en mettant le couvert du petit-déjeuner du 14 février, je me rappelle quel jour on est, et je place sur l'assiette de mon mari un bout de papier rouge ou rose sur lequel je dessine un beau coeur transpercé d'une flèche, le tout accompagné d'un petit mot doux. Suis-je kétaine ? Probablement. Et alors ?

■ ■ ■

L'image du coeur transpercé est effectivement un symbole parfaitement approprié de cet extraordinaire phénomène qu'on appelle l'amour. Car l'amour, à ses débuts, est une authentique souffrance qui vous étreint le coeur.

Les jours qui suivent la rencontre fatidique, surtout s'il s'agit d'un coup de foudre, sont pur délice et pur tourment. Les délices ont été mille fois décrites et vous les connaissez aussi bien que moi car il y a peu d'êtres humains qui ne les aient éprouvées au moins une fois : l'exaltant plaisir de la découverte, le sentiment de vivre comme jamais auparavant...

Va pour les délices, mais que dire des tourments ? La peur que cela tourne mal, la peur que cet être fabuleux disparaisse... Oh ! l'attente fébrile du coup de fil espéré ! Le téléphone qui devient l'ennemi numéro un parce qu'il s'obstine stupidement à ne pas sonner et que quand il sonne et que, l'âme en feu, vous vous précipitez sur le récepteur, c'est le représentant de la compagnie d'assurance ou votre vieille tante...

Appellera-t-il ? Le reverrez-vous ? Soudain, le reste du monde est devenu un terne désert où seul se distingue le gouffre creusé par cette intolérable absence. Dans cet espace dévasté par la foudre, vous glissez dans le désespoir. C'est à ce moment-là que le téléphone sonne. C'est lui ! L'univers a changé, il s'est maintenant paré de lumière, d'arc-en-ciel et de feux d'artifices.

Lui, à l'autre bout de la ligne, ignore tout de vos tourments. Pendant que vous mouriez à petit feu, il était plongé dans son travail, il blaguait avec ses copains, il conduisait son auto en écoutant les nouvelles, il allait au gym et lisait son journal sur le tapis roulant. C'est un homme, après tout, et les hommes sont — comment dire ? — différents.

L'amour est un phénomène indéfinissable qui ne se reconnaît qu'à ses symptômes. Exemple : vous êtes au restaurant avec l'Être Suprême. Lui, était un homme, est d'humeur joviale et mange de bon appétit. L'amour semble en fait décupler son appétit. Vous, par contre, chipotez dans votre assiette en faisant semblant d'apprécier. Ce coup de foudre vous a fait perdre au moins deux kilos. Vous avez été frappée au coeur, vous êtes encore sous le choc. Vous vous étiolez et si cela continue, vous allez mourir de langueur comme la Dame aux camélias.

Heureusement, ou malheureusement pour votre ligne, vous regagnerez les kilos perdus à mesure que vous vous installerez dans le bonheur marital. Comme dit une amie qui se relève péniblement d'une peine d'amour : Il y a quand même un bénéfice secondaire, j'ai retrouvé ma taille de jeune fille...

■ ■ ■

Nous parlons des symptômes de l'amour. Serait-ce que l'amour est une maladie ? Pas du tout. L'amour est le but ultime de la vie, l'espoir secret de tous les êtres humains, le cadeau que nous fait un destin qui, autrement, serait d'une cruauté inouïe.

On naît, on meurt, et voilà. Mais entre la naissance et la mort, il y aura eu ce bonheur d'aimer et d'être aimé. Il n'y a pas de bonheur plus intense, ni de bonheur plus profond s'il est durable. Car le temps sert l'amour autant que les grands vins.

Il y faut évidemment le terreau et les tanins, et puis de la chance. Pour les viticulteurs, la chance c'est d'avoir du beau temps : le bon dosage de soleil et de pluie, l'absence de grêle... Pour les couples qui s'aiment, la chance se résume en une phrase : c'est la chance de s'être rencontrés alors qu'ils auraient pu ne jamais faire connaissance.

Il est hallucinant de penser aux innombrables incidents microscopiques qui ont dû s'aditionner au fil des années pour que deux êtres finissent par se rencontrer, par se voir, se parler et s'enlacer... Est-ce le destin ? Le karma ? Le hasard ? Qui sait ?

L'amour, de toute façon, est un mystère, sauf pour celui qui l'éprouve.

Mais qu'est-ce qu'il lui trouve ? Qu'est-ce qu'elle peut bien voir chez lui ? Vous vous étonnez du choix de vos amis, vous vous demandez ce qui peut bien les avoir amenés à « tomber en amour » avec X ou Y, alors que W ou Z leur aurait tellement mieux convenu.

Eux le savent. Pour eux, l'évidence est aveuglante : l'être aimé est l'être le plus aimable de la création, en tout cas celui qui les a rejoint dans leurs désirs et leurs besoins les plus profonds.

Ce qui se passe à l'intérieur des couples est connu d'eux seuls, et encore. Il y a des amours déraisonnables qui sont aussi solides que les grandes orgues de l'Oratoire Saint-Joseph, et des amours parfaitement logiques, qui devraient aller de soi mais qui se désagrègent comme des châteaux de sable...

Alors voilà, les amoureux de la langue française auront compris que ma chronique visait à illustrer la plus jolie règle de notre grammaire, celle qui veut qu'amour, délice et orgue soient des mots masculins au singulier, et féminins au pluriel.

Le Salvador secoué

JACQUES LANUSSE-CAZALE
Agence France-Presse

SAN SALVADOR — Le Salvador, traumatisé par le nouveau séisme de mardi, qui a fait au moins 274 morts et plus de 2432 blessés selon un bilan provisoire, tente de s'organiser pour porter secours aux sinistrés. Mais il redoute de nouvelles secousses, notamment dans la capitale où une faille ancienne s'est réactivée.

Les sismologues salvadoriens ont indiqué hier qu'une faille ancienne, à l'origine du tremblement de terre du 10 octobre 1986, qui avait fait 1500 morts et 10 000 blessés dans la capitale, s'était réactivée à la suite du nouveau séisme.

Cette secousse, qui a duré une dizaine de secondes, est survenue un mois jour pour jour après celle du 13 janvier dernier, qui avait fait 827 morts, plus de 4500 blessés et 2000 disparus.

« Le Salvador présente une série de failles qui s'activent tour à tour avec plus ou moins d'intensité, a déclaré le géologue Scott Baxter. Nous avons pu constater qu'une faille située dans la périphérie de San Salvador s'est réactivée après cette nouvelle secousse. »

Exposée à la multiplication des secousses — 3400 répliques de faible et moyenne intensité ont suivi le séisme du 13 janvier —, la popu-

lation salvadorienne a de nouveau passé la nuit dans l'angoisse d'une catastrophe.

Après avoir dormi portes et fenêtres ouvertes pour pouvoir quitter rapidement leur maison en cas de nouveau séisme, les habitants de la capitale n'ont pas tous repris leurs activités hier matin. La fermeture des écoles jusqu'à la fin de la semaine et la peur de tremblements de terre importants ont provoqué un ralentissement très net de l'activité économique.

Le gouvernement néolibéral du président Francisco Florès, qui avait lancé le 1^{er} janvier dernier un programme économique ambitieux en abandonnant le « colon », la monnaie nationale, au profit du dollar, afin notamment d'attirer les investisseurs étrangers, se retrouve à présent dans l'impasse.

S'ajoutant au milliard de dollars de dégâts causés par le séisme du 13 janvier — plus d'un million de personnes sinistrées, 224 000 habitations et bâtiments publics détruits, routes coupées, installations électriques endommagées —, les autorités ont à faire face à un nouveau drame dont les dommages ont été qualifiés mardi soir de « considérables » par le président Florès.

Le nouveau séisme qui a frappé trois départements du centre du pays, où se trouve la capitale San Salvador, était le 17^e séisme mortel depuis un siècle. Cette région est

baptisée la « vallée des hamacs » en raison de la fréquence des tremblements de terre, qui secouent cette zone située entre une chaîne de volcans et l'océan Pacifique.

Selon les premiers bilans, 122 802 personnes sont sinistrées et plus de 13 500 habitations et bâtiments publics ont été détruits ou sérieusement endommagés. Plusieurs villes importantes des départements de La Paz, San Vicente et Cuscutlan ont été détruites à 50 %.

« Les Salvadoriens n'ont jamais pu s'habituer à ces phénomènes naturels, mais en revanche, au fil de l'histoire du pays, ils ont toujours su faire preuve d'une capacité extraordinaire à réagir pour aller de l'avant. La solidarité et le courage sont des qualités propres à notre peuple », a rappelé le président Florès dans une intervention mardi soir.

De fait, hier à l'aube, les bénévoles et les équipes de secours se sont regroupés dans plusieurs centres de la capitale afin d'organiser l'acheminement des produits de première nécessité dans les zones les plus touchées.

Dans l'attente d'une aide internationale, les autorités donnent priorité au sauvetage des vies. « Mais l'intensité du séisme a été si forte que les espoirs sont minces de retrouver des rescapés dans les zones les plus touchées », a affirmé le président Florès.

| COLLISION DU *USS GREENEVILLE* |

Deux civils se trouvaient aux commandes

JEAN CHRISTENSEN
Associated Press

WASHINGTON — Deux civils invités à bord du *USS Greeneville* se trouvaient assis à des positions de contrôle du sous-marin à propulsion nucléaire au moment où celui-ci a heurté un bateau école de pêche japonais au large d'Hawaï, a-t-on appris mardi auprès d'un responsable américain de la défense.

« Il y avait deux civils installés à deux positions de contrôle différentes, sous la très haute surveillance d'une personne qualifiée », a annoncé mardi le capitaine de corvette Conrad Chun, un porte-parole de la Flotte américaine du Pacifique. Il pourrait s'agir du poste de conduite du sous-marin, du sonar ou du poste de contrôle des ballasts.

La Marine a refusé d'identifier les personnes à bord de l'*USS Greeneville* lors de l'accident mais selon Conrad Chun, des chefs d'entreprise figuraient parmi les 16 civils à bord.

Selon un représentant américain de la défense, un des civils était assis au poste de conduite du sous-marin. Toutefois, il n'y a aucune in-

dication qui permette de penser que ce civil a joué un rôle quelconque dans l'accident, a déclaré ce responsable proche de l'enquête sous couvert de l'anonymat.

Le porte-parole du Pentagone, le vice-amiral Craig Quigley, a refusé de commenter cette information, déclarant qu'aucun détail ne serait rendu public tant que la Marine américaine n'aurait pas conclu son enquête.

Le porte-parole de l'US Navy, le capitaine de frégate Greg Smith, n'a pas voulu non plus s'exprimer à ce sujet mais il a expliqué qu'il était courant que des civils soient autorisés à bord des sous-marins américains et qu'il ne serait pas inhabituel que l'un d'entre eux puisse se retrouver à l'un des trois principaux postes de contrôle.

Neuf personnes étaient toujours portées disparues après le naufrage du *Ehime Maru* samedi matin. Le sous-marin remontait à la surface quand l'accident s'est produit. Pour une raison indéterminée, l'équipage n'a pas détecté la présence du bateau japonais.

La US Navy sur le Net : <http://www.cpf.navy.mil/greeneville.html>.